

GRESEA Echos N° 45
Trimestriel : Janvier-Février-Mars
Couverture : Guy Ekondo

Réalisé avec le soutien de la DGCD
(Direction générale de la Coopération au
Développement) et du service de
l'Education permanente de la
Communauté française.

Editeur responsable : Erik Rydberg, c/o
GRESEA

Comité de Rédaction :
Brahim Lahouel, Denis Horman, Marc
François, Erik Rydberg, Nicolas Gérard,
Xavier Dupret, Sacha Michaux

Numéro coordonné par Denis Horman.

Responsable de la publication :
Nathalie Van Verre

Abonnements :
8 euros/ 4 numéros par an
2 euros/numéro

GRESEA asbl
Groupe de Recherche pour une Stratégie
économique alternative

Rue Royale 11, B- 1000 Bruxelles
Tél. + 32 (0)2 219 70 76
Fax + 32 (0)2 219 64 86
Email : gresea@skynet.be -
Site : www.gresea.be

Edito	1
On a remis de l'essence dans le vélo	1
OMC et Agriculture : au-delà des symboles ! Thierry Kesteloot, Oxfam Solidarité	2
A défaut de ne rien obtenir, ils ont obtenu ce qui ne sert à rien Bernard Njonga	4
Dumping et subventions agricoles : ne pas se tromper de cible ! Morgan Ody	5
L'Union européenne et son dumping camouflé : jusqu'à quand ? Jacques Berthelot	7
La baisse des prix agricoles : jeu de dupes ! Morgan Ody	12
La RDC dans l'étau de la mondialisation : regard sur la situation avicole Jean-Marie Kinkela, Kinshasa	14
« Je vis dans un pays riche, mais qu'a-t-on fait des richesses? » Interview de Victor Nzuzi Mbembe	18
Doux/Frangosul au Brésil Marcos António de Oliveira, Brésil	22
Quand la grippe aviaire frappe l'Afrique Maurice Oudet, Koudougou	24
« Nous lançons une campagne de deux ans sur le thème de la souveraineté alimentaire » Interview de Stéphane Desgain	25
Pour en savoir plus	27
A lire...	28

On a remis de l'essence dans le vélo

Après une année d'absence, le GRESEA Echos est de retour. Le malade est sorti de son lit et, en peignoir et haut de forme, il a remis de l'essence dans son vélo et s'est remis à pédaler. Malade ? Rien de bien sérieux sinon l'extrême fragilité économique de toute activité qui n'aspire pas au statut de marchandise.

Une bonne part du secteur ONG est dans ce cas, des mouvements d'éducation populaire aussi. A la merci d'une décision prise par un contrôleur dans un bureau.

L'année 2005 n'a pas été facile. Quasi aucun soutien public. Il a fallu compter sur nos propres forces. Tout calculer au plus près. Arrêter le GRESEA Echos et beaucoup d'autres choses.

Tout malheur a du bon. Nous avons, au travers de multiples témoignages de soutien, redécouvert la réalité des solidarités et affinités sélectives. Nous avons pu, avec les syndicats, nous rapprocher des luttes ouvrières. Nous avons pu nous recentrer sur notre mission première : apporter une contre-information à tout ce qui divise les travailleurs sans cesse et partout.

Les travailleurs de Toyota en Inde, en grève au début de cette année, savent cela très bien. Le langage qu'on leur tient c'est : votre législation du travail est trop rigide, vous feriez mieux de prendre exemple sur la Chine et accepter de plus longues heures de travail, faute de quoi vous ne serez plus compétitifs et les "investisseurs" iront chercher fortune ailleurs.

On dit la même chose aux travailleurs de Siemens, de Volkswagen, de General Motors. On reste, plus que jamais, dans le schéma de la dépossession - aliénation - des hommes et des femmes qui créent les richesses.

Mais, donc, le Gresea Echos repédale. Sans savoir encore très exactement comment. Il se cherche. Ce numéro en témoigne.

Numéro de transition. Vers de nouveaux lendemains, un nouveau format, plus sobre, plus dépouillé, moins commercial.

Il va faire peau neuve tout en restant fidèle, naturellement, à une ligne éditoriale qui privilégie le contenu - et les analyses que les peuples du tiers-monde font eux-mêmes de leur situation et de leurs perspectives d'émancipation.

Le GRESEA Echos redémarre avec la sécurité alimentaire. C'est important.

C'est la notion que les peuples doivent pouvoir assurer eux-mêmes leurs besoins alimentaires et les planifier. C'est la critique d'une agriculture monopolistique et productiviste et libre-échangiste dont le dernier avatar a pris la forme - déplaisante, logique - d'un risque d'épidémie mondiale de grippe aviaire. Ce n'est pas venu tout seul. Un quadrillage planétaire capitaliste de la production agricole l'a précédé et l'a préparé.

Il y a aussi la perspective plus large. Comme Samir Amin l'a rappelé, la moitié de la population mondiale - trois milliards de gens - vit de l'agriculture. La marchandisation de ce secteur, voulue par l'Organisation mondiale du commerce, rendra à moyen terme cette population inutile et "surnuméraire", sorte de gigantesque génocide silencieux. L'enjeu est avant tout celui-là. Réagir tant qu'il est temps, pédaler dans la bonne direction.

Ces deux dernières années, en partenariat avec d'autres organisations de la solidarité internationale, le GRESEA a mené un travail d'information et de conscientisation sur une des manifestations de l'agrobusiness. Il s'agit des exportations massives et incontrôlées de découpes de poulet congelé en Afrique subsaharienne, en provenance de l'Union européenne. Exportations qui constituent, pour plusieurs pays, une catastrophe pour les filières avicoles locales, les économies nationales et la santé des populations.

Cette année, nous prolongeons ce travail, en analysant l'impact des importations agricoles/avicoles sur l'économie, le développement local en République Démocratique du Congo (RDC). Un travail que nous menons en liaison avec la campagne commune du CNCD-11.11.11. et de la plate-forme Souveraineté alimentaire.

Ce numéro du Gresea Echos jette un premier éclairage sur la situation en RDC, en l'élargissant au « modèle » de développement agricole productiviste et libre-échangiste.

Il est également une contribution à la campagne du CNCD et de la PFSA sur la souveraineté alimentaire.

Bonne lecture.

Erik Rydberg et Denis Horman

OMC et agriculture : au-delà des symboles !

Thierry Kesteloot, Oxfam Solidarité, Février 2006

« Le Cycle de Développement de Doha est avant tout un Cycle de l'Agriculture ». Ces propos du ministre brésilien Amorim illustrent bien la place centrale de l'agriculture dans les négociations à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) lors de la conférence ministérielle de Hong Kong en décembre dernier. L'accord minimal qui en est sorti est avant tout symbolique. Décodage.

L'accord agricole intervenu au sommet de l'OMC en décembre 2005 ne satisfait apparemment personne. En tout cas, Pascal Lamy, nouveau directeur général de l'OMC, est rassuré d'avoir pu éviter un nouvel échec qui aurait miné la légitimité politique de l'institution. Le commissaire européen Peter Mandelson déclarait « l'accord n'est pas suffisant pour faire de cette réunion un succès, mais il l'est pour éviter un échec ». Incontestablement, Hong Kong n'a pas réussi à débloquent un dossier qui cristallise des intérêts souvent contradictoires. Si conflits d'intérêts il y a entre les pays membres de l'OMC, l'accord agricole est très largement contesté par de nombreuses organisations de producteurs agricoles. Venant des différents continents, du Nord et du Sud, quelques milliers de paysannes et paysans ont défilé dans les rues de Hong Kong scandant « l'OMC hors de l'agriculture » ou encore « l'OMC tue les paysans ». Manifestement les bénéfices de la libéralisation du commerce agricole ne font pas l'unanimité.

Les fondements de l'accord agricole

L'Accord sur l'agriculture de l'OMC, en vigueur depuis 1995, constitue, selon l'OMC, un premier pas important vers une concurrence équitable. Les engagements spécifiques pris par les Etats membres s'inscrivent dans l'objectif énoncé par l'OMC, à savoir « d'établir un système de commerce équitable et axé sur le marché au moyen d'un programme de réforme fondamentale, comprenant des règles renforcées et des engagements spécifiques, concernant le soutien et la protection de l'agriculture par les pouvoirs publics. Le but est de remédier aux restrictions et distorsions touchant les marchés agricoles mondiaux et de les prévenir. » Après l'échec de la conférence ministérielle de Seattle, qui devait lancer le nouveau cycle du millénaire, de nouvelles

négociations ont débuté en 2001, baptisées le cycle de développement de Doha. Ces négociations de libéralisation des marchés agricoles visent à améliorer, « de manière substantielle », l'accès aux marchés (ou diminuer les protections aux frontières), en éliminant les subventions à l'exportation et en réduisant, « de manière substantielle », les mesures de soutien internes ayant des effets de distorsion sur les échanges. Une attention particulière sera donnée aux pays en développement et aux pays les moins avancés en leur octroyant un « traitement spécial et différencié ». Les négociations partent clairement du postulat que certains instruments essentiels de politique agricole (soutiens et protections de l'agriculture) sont contraires au commerce équitable, sans prendre en compte les raisons de leur mise en place. Ce sont bien, en premier lieu, les règles de marché qui, selon l'OMC, doivent régir la production agricole et notre alimentation. C'est la compétition, la capacité de produire au prix le plus bas qui détermineront les perdants et les gagnants des négociations en cours. L'OMC soutient de fait que les prix des marchés mondiaux doivent être considérés comme l'étalon universel pour l'ensemble de la production agricole mondiale. Ce qui tend à corriger ce prix mondial, et à réguler les marchés mondiaux ou nationaux est jugé contraire aux principes du libre-échange.

Au-delà du discours de libre-échange: des constats

Depuis les accords de Marrakech en 1995, force est de constater que la libéralisation des marchés agricoles ne répond pas au double paradoxe d'un monde où coexistent la faim et les surplus agricoles, et où ce sont principalement les paysans, et en particulier les femmes, qui sont touchés par la faim, voire la famine.

Le problème des exportations subventionnées - quelle que soit leur forme et leur effet déstructurant pour de nombreux pays du Sud, est bel et bien réel. Il doit être absolument résolu. Mais il ne doit pas faire perdre de vue le contexte plus large d'une libéralisation des marchés agricoles encouragée par l'OMC qui conduit à favoriser les échanges agricoles, sans tenir compte du niveau déprécié ou de l'instabilité des prix mondiaux, ni des modes de production non durables, ni de l'inégalité des

acteurs économiques, où quelques conglomérats contrôlent des parts croissantes des marchés agricoles face à un milliard trois cent millions de producteurs.

Devant l'iniquité des soutiens agricoles, un plaidoyer pour une plus grande libéralisation des marchés est présenté comme la seule option de bon sens. Pourtant, c'est ignorer non seulement les causes des interventions publiques dans les politiques agricoles et commerciales, mais aussi la nécessité d'instruments de régulation des marchés tels que les tarifs douaniers ou des mesures de gestion de l'offre. Une des raisons principales de ces interventions - tant dans les pays industriels que dans les pays en développement - en a justement été de prendre les mesures nécessaires pour faire face à des prix mondiaux dépréciés et instables.

Les effets désastreux des subsides à l'exportation de lait européen sur la production laitière en Jamaïque sont souvent évoqués à raison. Mais clairement, l'élimination des subsides ne suffira pas à apporter une solution satisfaisante. Que révèle cet exemple dans une perspective globale ? L'origine du lait importé n'est pas essentielle pour les producteurs jamaïquains. L'importation du lait de Nouvelle-Zélande dont les coûts de production sont bien plus faibles que ceux pratiqués en Jamaïque et ailleurs, aurait les mêmes effets. C'est avant tout l'insuffisance de la protection douanière en Jamaïque, qui handicape la production laitière locale face à des marchés mondiaux que l'on sait imparfaits. Dans le cas de la Jamaïque, comme pour de nombreux pays en développement cette insuffisance de protection est due aux programmes d'ajustements structurels imposés par le FMI et la Banque mondiale et par la suite par l'OMC.

Comment expliquer aussi le marasme structurel sur le marché des matières premières agricoles totalement libre tel que le café ? La situation catastrophique des producteurs ne peut pas être attribuée à une intervention des pouvoirs publics. C'est plutôt l'inverse depuis la libéralisation du marché mondial: au cours des années nonante, le revenu des paysans producteurs a été réduit de moitié, sans réelle incidence sur le niveau de prix aux consommateurs.

Hong Kong 2005, encore...

Les interventions des pouvoirs publics sont d'autant plus importantes que, mis à part certaines cultures tropicales, les marchés agricoles du monde entier sont tout d'abord orientés vers la satisfaction de la demande locale ou nationale: seuls 10% des produits agricoles sont échangés sur les marchés internationaux. Il s'agit, dans ce cas, principalement d'échanges d'excédents et de déficits alimentaires, soumis à des marchés extrêmement volatils et dépréciés, généralement saturés.

Par la libéralisation des marchés agricoles, que ce soit par des mesures d'accès aux marchés ou de diminution des barrières tarifaires, ce sont pourtant les prix mondiaux qui deviennent l'étalon universel. Ces prix mondiaux, ne sont pas représentatifs des réalités productives et sociales d'une large majorité des producteurs. Ils reflètent souvent les réalités du pays qui peut produire le meilleur marché, sans pouvoir satisfaire la totalité de la demande. Prenons pour exemple le lait néo-zélandais ou le sucre brésilien.

La sécurité alimentaire ne pourra pas être atteinte en empêchant une grande part de la moitié de la population active mondiale de vivre dignement de son travail. Des mesures de régulation des marchés, face aux prix mondiaux dépréciés et volatils, sont essentielles. D'autant que les prix n'intègrent pas les coûts réels du transport, susceptibles de modifier fondamentalement les échanges. Un prix-vérité du transport (en particulier aérien), ou la prise en compte de l'utilisation intensive de l'eau, la pollution des nappes phréatiques ou encore les coûts environnementaux des grandes monocultures, pourraient changer fondamentalement les avantages comparatifs de certains producteurs. D'autre part, des modes de production moins intensifs mais plus durables en termes de développement rural, d'emploi et de conditions de travail, de gestion environnementale ne sont pas valorisés. Comment prétendre d'ailleurs à un étalon universel, alors que les producteurs opèrent dans des conditions tant économiques que climatiques très différentes? Les conditions géographiques et naturelles, les structures de production, l'accès inégal aux moyens de production (terre, eau, technologies, crédits), les fonctions non commerciales assurées par l'agriculture, l'intérêt écologique particulier de certaines zones, etc., expliquent des écarts importants de productivité et de coûts de production.

Notons que seulement 28 millions d'agriculteurs disposent d'un tracteur (sur 1,3 milliard d'agriculteurs). L'agriculture industrielle et latifundiste a une

« Le libre-échange agricole, avec une concurrence maximale entre producteurs du Nord et du Sud, n'a qu'un seul résultat : pousser davantage encore à la baisse le prix des produits agricoles et appauvrir les producteurs familiaux du Nord comme du Sud. »

productivité, par actif, jusqu'à 1.000 fois supérieure à une agriculture orpheline dont dépend la survie de la moitié des agriculteurs. Pourtant, l'accord agricole les met directement en compétition et fixe comme référence universelle ces prix des marchés internationaux.

Tous ces constats vont dans le même sens: le libre-échange dans l'agriculture n'est pas une réponse adéquate pour un développement durable.

Au contraire, l'intervention publique est nécessaire à différents niveaux afin de répondre aux attentes sociétales. Le libre-échange agricole, avec une concurrence maximale entre producteurs du Nord et du Sud, n'a qu'un seul résultat : pousser davantage encore à la baisse le prix des produits agricoles et appauvrir les producteurs familiaux du Nord comme du Sud. Au profit des consommateurs ? L'expérience ne le prouve guère. Au profit des grands conglomérats de transformation, de commercialisation et de la grande distribution, approvisionnés en matières premières à très bas prix ? Sans aucun doute.

Réponses insuffisantes à Hong Kong

A l'OMC, l'illusion du libre-échange en agriculture se vérifie clairement. Les pays riches, en particulier l'Union européenne et les Etats-Unis, veulent maintenir une série de soutiens, prétendant qu'ils n'ont pas d'effets de distorsion sur les marchés, alors même que ces mesures leur permettent de garder des parts de marchés en pratiquant le dumping (la vente en dessous des coûts de production). A l'inverse, de nombreux pays en développement veulent pouvoir se protéger d'importations bon marché, pour des raisons de sécurité alimentaire, de protection de revenus de petits agriculteurs et de développement rural. D'autres pays émergents, le Brésil en tête, ainsi que

l'Australie ou la Nouvelle-Zélande, défendent une forte libéralisation des marchés, alors que d'autres pays développés moins compétitifs - y compris l'Union européenne - visent à faire valoir leurs "intérêts défensifs", au nom de la multifonctionnalité de l'agriculture. Les pays ACP de leur côté ne veulent pas voir leur commerce préférentiel s'éroder en raison de la chute généralisée des prix, et demandent que la crise structurelle des matières premières soit abordée à l'OMC. Sans parler des pays les moins avancés qui demandent un libre accès aux marchés de tous les pays développés. Ces différents positionnements sont souvent inconciliables.

Les stratégies de négociation peuvent se résumer à une confrontation des intérêts commerciaux offensifs et défensifs des différents pays. Inutile de prétendre que l'intérêt général sortira de cette bataille où finalement le rapport de forces fera pencher la balance du côté des plus forts. Les grands pays émergents en développement (tirés par le Brésil, l'Inde et la Chine) se sont regroupés, depuis la conférence ministérielle de Cancun de 2003 dans le G20, pour faire contrepoids aux pays industrialisés. Le raisonnement est simple : étant donné l'iniquité des règles, c'est aux pays développés en premier lieu de faire des fortes concessions en termes de libéralisation des marchés. Les pays industrialisés de leur côté conditionnent ces concessions à la libéralisation des secteurs des services et des produits manufacturés. Cette confrontation entre le G20, fort de la majorité de la population mondiale qu'il regroupe, et le bloc des riches, fort de sa puissance commerciale et financière a accouché d'une souris toute symbolique. Des trois volets des négociations agricoles, le seul ayant fait l'objet d'un accord est celui de la concurrence aux exportations. En effet, l'établissement de la date butoir de 2013 pour l'élimination des subventions à l'exportation et des disciplines à effet équivalent - pensons à l'aide alimentaire ou aux crédits aux exportations des Etats-Unis - est une des seules avancées d'Hong Kong. Malgré un consensus assez large sur la date de 2010, c'est celle de 2013 qui a été retenue afin de satisfaire l'Union européenne.

Avancée réelle ou victoire symbolique ?

L'élimination des soutiens aux exportations, dont le principe était déjà acquis en juillet 2004, était certainement le dossier le plus facile à négocier. Largement symbolique, elle ne constitue pas un enjeu capital, étant donné que le recours à ces subventions a déjà diminué de manière significative ces dix dernières années. Pour l'Union

Hong Kong 2005

européenne, les récentes réformes de la Politique Agricole Commune les ont rendues quasi inutiles pour la plupart des productions. Les subventions aux exportations pour ces produits sont de plus en plus remplacées par des soutiens aux revenus pour les producteurs, autorisés par l'OMC. Quelques autres productions telles que le sucre, le lait ou les viandes qui utilisent encore les subsides à l'exportation, se verront sûrement réformées d'ici 2013. Le résultat des courses est pourtant le même: l'Union européenne maintient sa capacité de vendre en dessous du coût de production. Que ce soit par des subventions aux exportations ou par des soutiens aux revenus, le paysan sénégalais qui doit concurrencer ces produits européens bon marché n'en a cure. Une fois de plus les Etats-Unis ont mis en avant de manière

scandaleuse les préoccupations exportatrices de leurs quelques milliers de cotonniers, en maintenant leurs principaux soutiens et en permettant donc des pratiques de dumping au détriment de plusieurs millions de producteurs africains. Faute de consensus, la déclaration ne contient pas de précisions chiffrées, ni de formules ou de dates pour la réduction des subventions et des tarifs agricoles. Mais le principe a été reconconfirmé, favorisant en premier lieu des opérateurs agricoles industriels, des conglomérats de l'agro-industrie ou d'autres commerçants, au détriment de la majorité de petits producteurs, dépendant en premier lieu des marchés locaux. "Quand deux éléphants se battent, ce sont les herbes qui périssent sous leurs pieds". Les intérêts des paysans, majoritaires dans de nombreux pays en

développement et en particulier en Afrique, ne font pas partie des préoccupations macroéconomiques des grands à l'OMC. Le droit à la souveraineté alimentaire, exigé par les paysans, veut réaffirmer la nécessité des politiques agricoles, mais sans dumping. C'est reconnaître la primauté des marchés locaux et régionaux sur les marchés internationaux. C'est reconnaître que le libre-échange ne pourra jamais répondre aux attentes légitimes des populations par rapport à l'agriculture, que ce soit ici ou dans les pays en développement. Une nouvelle solidarité Nord-Sud s'est développée autour de la souveraineté alimentaire : elle exige que le commerce international de produits agricoles soit solidaire.

«A défaut de ne rien obtenir, ils ont obtenu ce qui ne leur sert à rien...»

Bernard Njonga ⁽¹⁾

Extrait de sa lettre depuis Hong Kong, décembre 2005
(...) Je ne saurais cacher que sur le fond je suis rentré un peu déçu. D'abord, par la globalité des négociations que je considère désavantageuses et un échec pour les Africains. A défaut de ne rien obtenir, ils ont obtenu ce qui ne leur sert à rien. J'ai particulièrement mal vécu les négociations sur le coton, à deux moments.

D'abord, lorsque les Américains ont rencontré le "groupe des quatre" Africains en négociation bilatérale : 35 membres de la délégation américaine étaient présents face à 8 Africains, alors qu'on parle de 25.000 cotonculteurs américains contre 10 millions de leurs homologues africains. Ça m'a marqué. Ensuite, lors de la session sur le coton, les ministres africains qui défilent à la tribune pour décrier (parfois avec émotion excessive) les subventions américaines, sans qu'aucun d'eux ne revendique plutôt des subventions pour les cotonculteurs africains (et pourtant, la Banque Mondiale, le FMI et autres, qui voient d'un mauvais oeil ces subventions du côté africain, étaient bien représentés dans la salle). Je préfère une campagne pour les subventions aux producteurs africains que contre les subventions aux Américains. Ce serait au moins une campagne positive. On peut tout reprocher à la forme et au fond. N'empêche que j'ai bien aimé la

manière décidée, même si parfois arrogante, avec laquelle les Américains défendent les subventions à leurs producteurs. Les Européens ont eux aussi fait la part belle aux producteurs, lors des

« Les ONG ne s'étaient véritablement pas préparées pour agir ensemble à Hong Kong. Et ceux d'en face le savaient. »

discussions sur le budget de la Commission. C'est tout à fait dans l'ère du temps de défendre les subventions aux producteurs ... sauf peut-être en Afrique.

Et que dire du monde des ONG, celui de l'autre côté - le mien ? Sans rien, mais alors rien enlever à l'engagement individuel et même collectif des personnes qui le composent, vous allez peut-être me trouver sévère. Il faut le dire : le contraste avec le monde de dedans est saisissant. Aucune organisation/préparation digne d'influer le dedans, voire même d'honorer l'organisation générale de la conférence. Un cafouillage, chacun jouant sa partition ou peut-être son existence, des clivages contre-productifs. Des rencontres et ateliers qui ne réunissent que les organisateurs comme participants... dans le meilleur des cas ! Alors que les gens courent dans tous les sens, au dehors entre deux étages. Il était évident que les ONG ne s'étaient véritablement pas préparées pour agir ensemble à Hong Kong. Et ceux d'en

face le savaient. Normal donc que tout se passe comme si les organisateurs de la conférence aménagent une place aux ONG à l'extérieur pour légitimer ce qui se passe dedans. En matière d'organisation et d'expression, les paysans coréens, qui criaient "mort à l'OMC" dans la rue, ont fait preuve d'une organisation exemplaire. Même si c'est grâce ou à cause d'eux que j'ai pu goûter au gaz lacrymogène. A mon humble avis, nous autres, ONG, devrions beaucoup nous questionner, questionner nos méthodes et pratiques pour espérer influencer sur le cours des évolutions et des changements qui s'opèrent sous nos yeux. A une organisation, nous devrions opposer une organisation, aux idées, opposer des idées, des alternatives crédibles et réalistes. D'après ce que j'ai vu à Hong Kong, tel ne semble pas encore être le cas. Et face à une machine comme l'OMC, les ONG ont encore beaucoup de lacunes pour espérer influencer véritablement sur le cours des négociations. A quand les états généraux des ONG ? A quand une véritable stratégie mondiale de plaidoyer des ONG ? Il y a l'OMC des gouvernants, il faut l'OMC des ONG. En Afrique Centrale, il y a la CEMAC des Etats, il nous faut construire la CEMAC de la Société Civile.

(1) Bernard Njonga dirige le Service d'appui aux initiatives locales du développement (SAILD), une ONG camerounaise qui édite le journal "La Voix du paysan". Il est également président de l'Association citoyenne de défense des intérêts collectifs (ACDIC). Depuis Hong Kong, il a suivi les négociations de l'OMC.

Dumping, subventions agricoles: pas se tromper de cible

Morgan Ody, consultante pour Food and Water Watch

Une balance géante. D'un côté une vache européenne bien nourrie, de l'autre des Africains affamés. Elle attire l'attention des activistes venus du monde entier manifester contre le sommet de l'OMC.

La statue, installée par une ONG danoise, dénonce les subventions européennes à l'agriculture et leurs conséquences pour les paysans du Sud. Mais la critique des subventions publiques européennes, largement reprise par les médias, doit être considérée avec circonspection.

Le dumping est la vente de produits à un prix inférieur au coût de production.

Depuis les années 1980, les gouvernements des pays du Sud dénoncent les restitutions aux exportations, qui permettent à l'Union européenne de brader ses produits agricoles sur leurs marchés. Les aides à l'exportation, qui existent toujours dans les secteurs du porc, du lait ou de la viande bovine, sont effectivement inacceptables. Elles ne sont d'aucune utilité pour les citoyens-consommateurs européens, coûtent cher aux contribuables et dépriment les marchés agricoles des pays tiers. Elles ont pour unique fonction d'écouler les surplus produits par l'agriculture intensive qui, s'ils étaient mis sur le marché européen, déprimeraient complètement les cours et mèneraient à la faillite de milliers de paysans.

La solution au problème est donc simple : supprimer les aides à l'exportation et maîtriser la production, notamment en décourageant les modes de production les plus intensifs, par exemple l'élevage hors sol, l'utilisation massive d'engrais chimiques, etc.

Aides directes à la baisse des prix

Les aides à l'exportation sont très critiquées au niveau international et l'Union européenne les remplace peu à peu, depuis 2002, par des aides directes. Ces aides directes entrent dans la catégorie du soutien interne et sont versées directement aux agriculteurs, jusqu'en 2003, au prorata de

leur production et, depuis, de manière découplée, sur la base de références historiques, c'est-à-dire en fonction des montants reçus en 2001 et 2002. Il faut noter que certains secteurs de production, comme les fruits et légumes, le vin ou la viande porcine, sont totalement exclus de ce système de paiements.

Ces

« Les aides ne sont d'aucune utilité pour les citoyens-consommateurs européens, coûtent cher aux contribuables et dépriment les marchés agricoles des pays tiers. Elles ont pour unique fonction d'écouler les surplus produits par l'agriculture intensive. »

soutiens internes posent problème au niveau international, car ils sont utilisés pour faire baisser artificiellement les prix agricoles européens, parfois bien en dessous des coûts de production. Le dumping continue donc, mais via de nouveaux instruments. Par exemple, le coût de production d'une tonne de blé est de 160 euros environ. Les producteurs reçoivent une aide directe de 60 euros par tonne, ce qui leur permet de la vendre à moins de 100 euros, tant sur le marché intérieur qu'à l'exportation. Les aides directes jouent donc le même rôle que des aides à l'exportation.

Faut-il éliminer les aides directes ?

Les aides directes sont nuisibles pour les paysans du Sud, quand elles sont utilisées dans le cadre d'une politique agro-exportatrice, qui vise à conquérir des marchés extérieurs aux dépens des producteurs locaux. Au contraire, si l'UE n'exportait pas ses surplus agricoles, les soutiens internes n'auraient aucune conséquence pour les autres pays. Le problème ici n'est donc pas tant les aides directes en elles-mêmes que la soi-disant « vocation exportatrice » de l'Union européenne. La capacité à exporter de l'UE repose sur un irrespect total de l'équilibre environnemental de nos territoires. En effet, les cultures intensives de blé, de maïs ou de

fruits et légumes épuisent les sols et utilisent des quantités excessives de pesticides et d'engrais chimiques ; les élevages hors sol de porcs et de poulets engendrent des excès de lisiers qui polluent les sols, l'air et l'eau. Les contribuables européens payent donc deux fois : pour exporter des produits agricoles en dessous des coûts de production et pour réparer les dégâts environnementaux de cette production industrielle. De plus, ces échanges n'ont, contrairement à ce qu'on voudrait nous faire croire, aucun effet positif sur l'emploi agricole : la production est de plus en plus concentrée dans quelques exploitations agro-industrielles, tandis que le nombre de paysans européens continue de chuter, chaque année, de plus de 300.000 actifs. : c'est la politique agroexportatrice de l'UE en matière agricole qu'il faut dénoncer, pas le soutien interne à l'agriculture.

Aides directes antidumping

Dans le cadre d'une politique agricole axée sur la satisfaction des besoins européens et sur la maîtrise de la production, certaines aides directes sont tout à fait souhaitables. Les aides directes, aujourd'hui utilisées à si mauvais escient, pourraient devenir le levier d'une politique de maîtrise de la production contrariant le dumping.

Pour cela, elles doivent répondre à certaines conditions :

- être dégressives (par exemple, dans le cas d'un paiement unique à l'hectare : 300 euros pour les 20 premiers hectares, 200 pour les 30 suivants, 100 pour les 50 suivants, ...). Ceci permettrait de privilégier les petites exploitations et de décourager le productivisme (c'est-à-dire le fait de chercher à augmenter le chiffre d'affaires, quelle que soit la hausse des coûts de production qui en découle) ;
- être plafonnées par actif (par exemple, une exploitation avec un seul actif ne peut recevoir plus de 20 000 euros de paiements directs ; une exploitation avec deux actifs peut recevoir jusqu'à 40 000 euros). Cela encouragerait l'emploi agricole et limiterait les aides reçues par les grandes fermes industrielles ;
- être conditionnées au respect de critères agro-environnementaux (respect d'un cahier des charges de

Hong Kong 2005, suite et fin

base obligatoire pour obtenir le versement des paiements. Ensuite, si le paysan s'engage à respecter un cahier des charges plus strict, l'aide augmente. Enfin, elle serait maximale pour les exploitations pratiquant l'agriculture biologique).

Éliminer les aides directes conduirait à se priver d'un outil potentiellement très efficace pour encourager la maîtrise de la production. Or, ajuster la production aux niveaux de consommation européens permettrait d'éliminer les surplus dont on ne sait que faire et, en conséquence, de maintenir les prix des produits agricoles au-dessus des coûts de production. Des aides directes bien utilisées peuvent donc être un instrument puissant contre le dumping.

Douane contre dumping

Les exemples ne manquent pas de productions très peu aidées qui écoulent leurs surplus de basse qualité dans les pays du Sud: c'est le cas du poulet élevé en

batterie en France et en Belgique et dont les parties les moins nobles sont vendues à prix cassés sur les marchés des pays d'Afrique de l'Ouest. Cet exemple prouve que l'élimination des aides directes ne suffira pas à enrayer une concurrence déloyale vis-à-vis des productions locales. Il est donc nécessaire de maintenir, voire, dans certains cas, de remettre en place des protections douanières, pour que les pays, confrontés à des importations agricoles à bas prix, puissent protéger un secteur vital de leur économie.

Ce droit à la protection douanière commence à être reconnu pour les pays les moins avancés, mais il doit également être défendu dans les pays plus riches. En effet, à quoi servirait un effort européen de maîtrise de la production, si, par ailleurs, nos marchés se trouvaient noyés sous les importations agricoles à bas prix ? La préférence communautaire, un principe fondateur de la PAC, doit donc être maintenue et appliquée aux secteurs de production qui y ont échappé jusqu'à présent : les fruits et légumes, les

oléagineux et protéagineux (soja par exemple).

De façon volontaire ou non, crier haro sur les subventions agricoles renforce le discours libéral opposé à toute intervention étatique en matière économique. Or, les aides directes, utilisées de manière adroite, peuvent être un maillon essentiel de la régulation des marchés agricoles et donc de la lutte contre le dumping. Il est nécessaire de faire le tri entre les aides à l'exportation et les aides directes. Les premières sont à éliminer de toute urgence. Les secondes, selon la politique qui les sous-tend, peuvent participer ou empêcher le bradage des produits agricoles sur les marchés internationaux.

Food and Water Watch est une association internationale qui milite en faveur de la souveraineté alimentaire, de modes de production durables et d'un approvisionnement agricole relocalisé. Basée à Paris, elle porte un regard critique sur la Politique Agricole Commune (PAC) et notamment sur la priorité donnée par l'Union européenne à l'agro-exportation.

Le Canard Enchaîné plonge dans le dossier... « Onze mille dindes et des brouettes »¹

Et si les oiseaux migrateurs, dont on ne cesse de nous rebattre les oreilles, n'étaient pas les principaux propagateurs de la grippe aviaire ? Et si c'était l'élevage industriel le grand coupable ? Ceux qui défendent cette thèse ne sont pas des zozos, ainsi Juan Lubroth, expert à la FAO, en janvier dernier : « Il est très facile de blâmer les oiseaux sauvages et la migration des oiseaux parce que personne n'est responsable. Il est possible que les oiseaux sauvages puissent présenter le virus, mais c'est par les activités humaines de commerce et d'échange que la maladie se propage ». Discours évidemment peu médiatisé, puisqu'il heurte de front les intérêts des agro-industriels, et remet en cause le fonctionnement de la filière avicole, celle qu'il faut défendre à tout prix, à en croire PPDA nous lançant régulièrement son cri patriotique « Mangez du poulet ! ».

On doit à la très sérieuse ONG espagnole « Grain » un argumentaire des plus convaincants sur « le rôle central de l'industrie de la volaille dans la crise de la grippe aviaire », qui s'appuie sur quatre arguments principaux.

Un, ce n'est pas un hasard si la grippe a pris naissance en Asie du Sud-Est : dans cette région, la production de volailles a récemment explosé et s'est développée surtout dans des fermes industrielles intégrées dans des circuits internationaux.

Deux, la propagation de la maladie ne correspond pas avec les itinéraires et les saisons de migration, mais a suivi les voies de circulation et de transport des volailles, œufs à couver, alimentation animale (routes et chemin de fer notamment).

Trois, la volaille vivant dans des élevages de basse-cour a toujours connu des gripes, lesquelles n'ont pas évolué vers des formes hautement pathogènes, car la faible densité et la diversité génétique y maintenaient la charge virale à des taux bas. C'est dans les élevages concentrationnaires que le virus bénin évolue rapidement

vers des formes plus pathogènes et fortement transmissibles, qu'il transmet... aux oiseaux sauvages.

Quatre : si le Laos n'est pratiquement pas touché par la grippe aviaire, ce n'est pas parce que les oiseaux migrateurs éviteraient miraculeusement de le survoler, mais parce que les autorités ont tout simplement fermé leurs frontières à la volaille de Thaïlande, et que les éleveurs n'y nourrissent pas leurs bêtes à plumes avec des aliments industriels (lesquels sont composés, entre autres ingrédients, de matières fécales, plumes, litières, etc.).

« Nous partageons totalement cette analyse », dit René Louail, de la Confédération paysanne, qui s'indigne des récentes mesures gouvernementales, notamment celle qui attribue à la filière une subvention destinée à encourager la fermeture des productions dites de qualité (bio, label, etc.). « Alors que c'est le contraire qu'il faut faire ! Profiter de cette crise pour aider les éleveurs à faire de la qualité, à ne plus entasser 27 poulets au mètre carré, à ne pas les tuer au bout de 27 jours seulement... »

Eh non : aujourd'hui, on traque les poulets qui gambadent nez au vent, et on présente l'élevage industriel comme la panacée. « Les crises sanitaires ont toujours été des outils de restructuring », note Bové. Pas forcément la bonne

Et plus personne ne se demande pourquoi, à peine arrivé en France, le virus s'est attaqué à un élevage de 11 000 dindes...

Jean-Luc Porquet, « Le Canard enchaîné » - mercredi 15 mars 2006

¹ Voir dossier « Qui est le dindon de la farce ? Le rôle central de l'industrie de la volaille dans la crise de la grippe aviaire », GRAIN, Février 2006. Voir le site GRESEA www.gresea.be.

L'Union européenne et son dumping « camouflé » : jusqu'à quand ?

Jacques Berthelot, maître de conférences honoraire à l'Ecole nationale supérieure agronomique de Toulouse

Pour l'UE, la fin des subventions directes à l'exportation -qui ne représentent plus que 5% de la valeur des exportations agricoles de l'UE- ne dissuadera pas les exportations. Les aides aux revenus autorisées par l'OMC et introduites par la réforme de la Politique Agricole Commune (PAC) de 2003, abaissent les prix des produits achetés par l'agrobusiness et lui permettent de continuer, en l'absence de mécanismes de maîtrise des quantités produites, à exporter, en Afrique subsaharienne en particulier, ses surplus (de lait, de viande, de céréales...) à prix cassés. Toutefois, en ce qui concerne les exportations de viande de volaille vers l'Afrique subsaharienne (essentiellement des découpes de volaille), il n'y a pas de soutien direct à l'exportation. Les restitutions ont été supprimées pour ces produits depuis 1997-98. Cependant ces découpes de volaille congelées bénéficient d'un dumping indirect, via les aides aux aliments pour le bétail.

La suppression des soutiens aux exportations de l'UE (restitutions) pour 2013, décidée par l'OMC à Hong Kong, en décembre 2005, ne mettra pas nécessairement fin au dumping de l'UE, si l'on ne dénonce pas les subventions internes imputables aux exportations. Ces subventions internes (aides directes aux revenus des producteurs), autorisées par les « boîtes » orange, bleue et verte de l'UE, ont remplacé peu à peu les aides directes à l'exportation (restitutions). L'UE est de loin le premier exportateur de blé, de farine, de produits laitiers en Afrique subsaharienne, et particulièrement en Afrique de l'Ouest.

L'UE exporte sa viande de volaille vers l'Afrique subsaharienne sans restitutions

L'UE prétend n'être pour rien dans la multiplication par 3,6 des importations de viande de volaille de l'Afrique subsaharienne (ASS), de 1995 à 2003 (tableau 1) et par 6 de celles d'Afrique de l'Ouest (tableau 2), puisque ses exportations s'y font sans subventions à l'exportation ("restitutions") depuis de nombreuses années. L'UE y est cependant le premier exportateur : sa part des importations de l'ASS a été de 91,4%, de 1995 à 2001, même si elle est rapidement tombée à 51% en 2004. La part de l'ASS, dans les exportations de viande de volaille de l'UE, a cependant plus que doublé dans la période (tableau 1).

Le volume d'exportations avec restitutions autorisé par l'OMC a été réduit de 434 500 tonnes (t) en 1995-96 à 286 000 t depuis 2000-01. La valeur autorisée est passée, pour cette période, de 136,3 millions d'€ à 90,7 millions d'€. Or l'UE a pratiquement toujours saturé ces plafonds en volume (97,3% en moyenne jusqu'à 2002), ceux en

valeur l'étant depuis 2002-03¹. Comme le volume exporté a augmenté de 810 000 t en 1995 à 1,075 million de t en 2002, avant de baisser à 901 000 t en 2004, le pourcentage

« Exporter au prix du marché intérieur, inférieur au coût de production, n'est possible que dans les pays riches. »

d'exportations avec restitution a baissé de 91% en 1992 à 44% en 1996 et 19% en 2004, la restitution par tonne ayant chuté de 589 écus en 1991 à 137 écus en 1996, puis à 56 € en 2001 (remontée à 82 € en 2003).

Comme l'UE n'est pas compétitive pour les poulets congelés entiers - le produit le plus rentable à exporter -, elle a concentré les restitutions sur ceux-ci, essentiellement à destination du Proche et Moyen-Orient (PMO, Afrique du Nord comprise), et secondairement vers la Russie. Liées aux restitutions en baisse, ces exportations ont baissé de 100 000 t de 1995-96 à 2003-04 (de 386 000 t à 286 000 t), celles exportées sans restitutions passant de 19% à 21% (56 500 t). Il s'agit surtout d'exportations de poules de réforme à bas prix vers l'ASS.

Outre les poules de réforme, les exportations vers l'ASS concernent les découpes de poulet et de dinde de faible qualité et prix - "viandes séparées mécaniquement" (VSM), qui sont des déchets de viande, une fois enlevés le blanc vendu en barquette dans les hypermarchés européens, ainsi que les cous, bouts d'ailes, pattes, croupions... - exportées entre 0,58 €/kg à 0,82 €/kg en moyenne en 2000. Les restitutions pour ces produits ont d'ailleurs été supprimées depuis 1997-98.

¹ OFIVAL, Les Accords du GATT dans les secteurs des viandes et des œufs, juillet 2003; OFIVAL, Le marché des produits carnés et avicoles en 2005, février 2006.

La définition tronquée du dumping par l'OMC

L'UE et les USA, qui ont négocié entre eux l'Accord sur l'agriculture (AsA) issu de l'Uruguay Round, ont modifié leurs politiques agricoles en s'appuyant sur la définition du dumping par le GATT. Son article VI.1.a (repris dans l'article 9.1.b de l'AsA), stipule qu'il n'y a pas de dumping tant que les exportations se font au prix du marché intérieur. Ce n'est que dans des cas très limités que l'article VI.1.b déclare : "Un produit exporté d'un pays vers un autre doit être considéré comme étant introduit sur le marché d'un pays importateur à un prix inférieur à sa valeur normale, si le prix de ce produit est... inférieur au coût de production de ce produit dans le pays d'origine, plus un supplément raisonnable pour les frais de vente et le bénéfice".

Exporter au prix du marché intérieur, inférieur au coût de production, n'est possible que dans les pays riches : les agriculteurs y reçoivent des subventions autorisées des "boîtes" bleue ou verte², pour compléter les faibles prix. Cela permet aussi aux pays riches d'importer moins, malgré la baisse des droits de douane.

² La boîte bleue abrite les subventions "partiellement découplées" - sous-entendu du niveau de prix ou de production de l'année en cours car basées sur des surfaces, rendements et têtes de bétail d'une période antérieure -, correspondant aux aides directes de la PAC depuis 1992, pour 25,8 milliards d'€ en 2004. Depuis 2006, l'UE estime en avoir transféré 90% dans la boîte verte des subventions "découplées" - et autorisées sans limites par l'OMC - car les agriculteurs ne sont plus obligés de produire pour toucher le montant moyen perçu de 2000 à 2002. La boîte orange regroupe les soutiens "couplés" au niveau des prix ou de la production et astreints à réduction de leur niveau autorisé qui a été de 20% pour les pays développés de 1995 à 2000 (et de 13,3% pour les PED non PMA de 1995 à 2004), mais l'UE est prête à les réduire de 70% dans le prochain AsA issu du Doha Round et les USA de 60%.

Radioscopie

Ces deux effets ont constitué la raison essentielle non avouée des réformes de la Politique Agricole Commune (PAC) de 1992, 1999 et 2003-04, comme du Farm Bill des USA, de 1996 et 2002.

L'objectif était d'abaisser par étapes les prix agricoles intérieurs jusqu'à leur niveau mondial, afin d'exporter sans subventions à l'exportation ("restitutions"), donc sans dumping formel, ou un dumping moindre,

tant que le prix intérieur n'a pas rejoint le prix mondial.

Tableau 1 – Exportations de viande de volaille de l'UE, toutes directions (TD) et Afrique subsaharienne, 1995-04

En tonne	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	03/95	04/95
Poulets	59 352	62 364	77 797	99 128	115 233	146 898	144 299	174 025	187 702	168 108	3,16	2,83
% TD	9%	9%	11%	13%	15%	19%	21%	21%	26%	23%		
Dindes	43 897	34 124	41 611	45 745	51 717	51 374	55 549	60 798	56 626	46 041	1,29	1,05
% TD	33%	27%	22%	23%	23%	21%	23%	23%	30%	27%		
Total ASS	103 249	96 488	119 408	144 873	166 950	198 292	199 848	234 823	244 328	214 149	2,37	2,07
Total TD	810 215	799 617	887 146	972 358	981 031	996 577	944 504	1075 351	914 893	901 482	1,13	1,11
ASS%TD	12,7%	12,1%	13,5%	14,9%	17,0%	19,9%	21,2%	21,8%	26,7%	23,8%		
Im. ASS**	109 069	96 462	146 031	170 626	173 840	231 614	198 877	302 552	396 518	419 688	3,64	3,85
XUE/ASS*	94,7%	100%	81,8%	84,9%	96,0%	85,6%	100%	77,6%	61,6%	51,0%		

Sources : http://forum.europa.eu.int/Public/irc/agri/pig/library?l=/poultry_public_domain/public_statistics&vm=detailed&sb=Title; FAOSTAT * Part des exportations de l'UE dans les importations de volaille de l'ASS; **importations de l'ASS de toutes provenances.

Priorité a été donnée à la baisse des prix des aliments du bétail (les "COP" : céréales, oléagineux, protéagineux), afin de réduire le coût de production des produits animaux (viandes, œufs et produits laitiers), dont la valeur ajoutée dépasse celle des produits végétaux et pour accroître leur compétitivité à l'exportation et l'importation. Puisque les USA avaient imposé à l'UE (alors CEE), dès 1962, d'importer les aliments du bétail, notamment le soja, sans droits de douane, les prix intérieurs de tous les COP ont donc été alignés sur les prix mondiaux.

Le taux de dumping total des céréales de l'UE

Ce rapprochement des prix mondiaux a été décidé par l'UE, pour les céréales et la viande bovine en 1992 et 1999, le riz et le lait en 2003-04 et le sucre en décembre 2005. Le 1^{er} juillet 2001, le prix intérieur du blé avait rejoint le prix mondial, si bien que 90% des exportations se sont faites au prix mondial de juillet 2001 à juin 2002. Les restitutions sur les céréales ont ainsi chuté de 2,16 milliards d'écus, en 1992, à 121 millions d'€ en 2002, l'UE se targuant d'avoir quasiment cessé son dumping. Mais, en tenant compte des seules subventions de la boîte bleue imputables aux céréales exportées (celles-ci étant passées de 117 millions d'écus en 1992 à 1,28 milliard d'€ en 2002), et les exportations ayant baissé de moitié (de 36,4 à 18,4 millions de t), la subvention par tonne exportée a augmenté de 20% (de 62,5 écus à 75,1 €). Mais il faut aller plus loin et imputer aussi aux céréales exportées la part des subventions internes de la boîte orange et de la boîte verte⁴, correspondant à leur poids dans la production agricole totale. Ainsi les subventions internes aux céréales exportées ont été de 1,673 milliard d'€ en moyenne de 1995-96 à 2001-02 (seules

années notifiées à l'OMC), soit 3,5 fois plus que les restitutions moyennes, de 477 millions d'€⁵.

Rapporter ces subventions totales de 2,150 milliards d'€ à la somme de la valeur moyenne des exportations de céréales et des subventions donne un taux de dumping de 42,1% [2,150/(2,150 + 2,956)] (tableau 3). En comparant avec le prix mondial moyen du blé, de 118,5 € par tonne, la marge de dumping est de 45% [96,9/(96,9+118,5)]. Et c'est une sous-estimation : le prix mondial du blé est le prix des USA déjà très inférieur à son coût moyen de production! En comparant la subvention moyenne par tonne exportée, de 96,9 €, avec le coût moyen de production du blé (coût incluant le

« Les USA ont imposé à l'UE (alors CEE), dès 1962, d'importer les aliments du bétail. »

revenu de l'agriculteur), de 160 € en France (l'Etat membre de l'UE le plus compétitif), le taux de dumping est de 60,6%. Ce fort dumping du blé de l'UE est largement responsable du doublement des importations de l'ASS -de 5,3 à 10,6 millions de t- comme de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO plus Mauritanie) -de 2 à 4 millions de t- sur la période de 1995 à 2003. Précisons que, dans cette région, l'UE est le premier exportateur de blé et farine. Ces importations (734 millions de \$) arrivent au 2^{ème} rang des produits alimentaires importés en Afrique de l'Ouest, après le riz (772 millions de \$). Mamadou Cissokho déclarait le 28 novembre 2002 devant le Congrès de la Coordination rurale en France : "En 1960, 15% des Sénégalais mangeaient du pain, aujourd'hui c'est 70% et nous ne produirons jamais du blé. N'est-ce pas un grand danger pour un

peuple de dépendre d'un aliment qu'il ne produit pas ?".

Le taux de dumping total de la viande de volaille de l'UE

De même, s'en tenir aux restitutions pour mesurer le dumping de la viande de volaille est très insuffisant. Il faut tenir compte également des subventions internes dont elle bénéficie : celles aux aliments du bétail, consommés par la volaille, et celles des boîtes orange et verte imputables à son exportation.

On obtient alors un taux de dumping moyen de 28,4%, de 1996 à 2002, mesuré par le rapport des subventions totales aux

exportations à la somme (subventions totales + valeur des exportations).

Les subventions internes aux volailles exportées ont été en moyenne 3,3 fois supérieures aux

restitutions, et même 5 fois en 2001. La suppression des restitutions, décidée par l'OMC à Hong Kong pour le 31 décembre 2013, ne mettra pas fin au dumping de l'UE sur la viande de volaille si l'on ne dénonce pas les subventions internes imputables aux exportations, même si 94,2% de ces subventions sont dans la boîte verte depuis début 2006. L'absence de restitutions vers l'ASS, depuis de nombreuses années, et le fait que la majorité des exportations porte sur des produits de basse qualité n'ont donc pas empêché un dumping élevé vers l'ASS.

Le taux de dumping total des produits laitiers de l'UE

De même, les subventions totales de l'UE des Quinze aux produits laitiers exportés - incluant, à côté des restitutions, les subventions aux aliments du bétail

⁵ J. Berthelot, Les subventions aux aliments du bétail incluses dans la viande de volaille et de porc exportée par l'UE et les USA, 16 janvier 2006.

Tableau 2 – Importations de viande de volaille en Afrique de l'Ouest (CEDEAO+Mauritanie), 1995-2003

Tonnes, 1000\$	1995			2000			2003		
	Volume	Valeur.	Prix: \$/t	Volume	Valeur.	Prix: \$/t	Volume	Valeur	Prix:\$/t
Afrique Ouest	31 671	24 442	772	94 751	62 019	655	188 913	157 850	836
Bénin	17 193	12 080	703	56 645	35 390	625	80 785	68 720	851
Côte d'Ivoire	1 263	1 339	1 060	2 453	1 505	614	17 262	13 957	809
Ghana	8 268	6 000	726	16 034	12 041	751	38 044	22 879	601
Sénégal	269	541	2 011	505	908	1 798	12 766	21 236	1663

Source : d'après FAOSTAT

Tableau 3 – Taux de dumping total des céréales de l'UE-15, y compris les subventions internes aux céréales exportées

Millions t (Mt) et d'€ (M€)	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Exportations de céréales (Mt)	36,405	31,087	27,343	22,427	20,453	20,821	19,995	27,288	28,906	19,403	18,354	21,272
Part des céréales exportées	20,2%	17,2%	15,5%	12,5%	9,8%	10,0%	9,6%	13,4%	13,3%	9,6%	8,5%	11,4%
Restitutions (M€)	3,282	2,789	1,513	1,093	0,313	0,532	0,429	0,883	0,824	0,260	0,099	0,104
Restitution par tonne (€/t)	90,2	89,7	55,3	48,7	15,3	25,6	21,5	32,4	28,5	13,4	5,5	4,9
Subv. vertes/céréales export. (M€)					214	252	178	256	272	195	165	
Subv. oranges/céréales export. "					40	40	40	40	40	40	40	
Subv. bleues/céréales export. "	0,117	0,136	1,085	1,272	1,242	1,249	1,207	1,719	1,731	1,363	1,280	1,711
Subv.intern/céréales export. (M€)					1,496	1,541	1,425	2,025	2,043	1,598	1,586	
Subv.interne/tonne céréales: €/t					73,0	73,9	70,8	74,3	80,3	82,1	86,8	
Subvent. Totales (inter. + restit.) "	3,399	2,925	2,598	2,365	1,809	2,073	1,854	2,898	2,867	1,858	1,685	1,810
Subvent. Totales par t export. (€/t)	93,4	94,1	95,0	105,5	88,4	99,6	92,7	106,2	99,2	95,8	92,3	85,3
Valeur céréales exportées (M€)	3,792	3,442	2,790	2,700	3,170	3,072	2,386	2,868	3,694	2,841	2,658	2,834
Subv. totales + valeur export. "	7191	6367	5388	5065	4979	5145	4240	5766	5737	4699	4343	4644
Taux de dumping total	47,3%	45,9%	48,2%	46,7%	36,3%	40,3%	43,7%	50,3%	50,0%	39,5%	38,8%	

Sources: OCDE, FAOSTAT, FEOGA, notifications de l'UE à l'OMC et calculs personnels.

Tableau 4 – Subventions totales de l'UE-15 aux viandes de volaille exportées et taux de dumping de 1996 à 2002

Millions de t (Mt) et d'€ (M€) ou Md€	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	Moyenne
Subv. céréales/volaïlle exportée M€	118,7	123,6	122,7	126,6	135,9	144,3	155,6	132,5
Subv./alim. prot. volaïlle export (M€)	37,7	43,0	46,2	50,0	34,1	33,9	41,7	40,4
Subv.orange et verte/volaïlle export. "	87,6	120,0	96,6	90,6	98,8	112,8	112,5	102,7
Total subventions internes " " "	244,0	286,6	265,5	267,2	268,8	291,0	309,8	276,1
Restitutions à volaïlle exportée "	115,9	73,0	76,1	89,5	75,4	56,8	90,5	82,5
Volume export. viande volaïlle (1000t)	844	948	1 034	1 036	1 046	1 009	1 147	1009
Restitutions par tonne (€/t)	137,3	77,0	73,5	86,4	72,1	56,3	78,9	81,8
Total subventions/volaïlle exportée "	355,9	359,6	341,6	356,7	344,2	347,8	400,3	358,6
% d'export. volaïlle avec restitution	44%	39%	35%	31%	24%	21%	20%	
Subv. totale/tonne volaïlle export.(M€)	422	379	330	344	329	345	349	357
Valeur export.+subv. tot./export (Md€)	1,376	1,456	1,390	1,285	1,351	1,459	1,480	1,257
Taux de dumping total	30,7%	26,0%	23,7%	26,8%	24,4%	23,6%	23,6%	28,4%

Sources: OCDE, FAOSTAT, FEOGA, notifications de l'UE à l'OMC et calculs expliqués dans J. Berthelot "Le dumping total de l'Union européenne et des Etats-Unis sur les céréales et les viandes de volaille et de porc", 16 janvier 2006.

Tableau 5 – Subventions totales aux produits laitiers (PL) exportés et taux de dumping total de l'UE

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	Moyenne 96/02
Subv. aliments dans PL exportés (M€)	512	546	491	527	641	631	622	567
Subv. oranges et vertes à PL exportés "	407	528	399	411	499	524	475	463
Total subv. internes/PL exportés (M€)	919	1074	890	938	1140	1 155	1 097	1 030
Restitutions sur PL exportés (Md€)	1,861	2,009	1,682	1,695	1,953	1,403	1,413	1,717
Subv. totales aux PL exportés (Md€)	2,780	3,083	2,572	2,633	3,093	2,558	2,513	2,747
Exportations en équivalent lait (Mt)	11,548	12,625	11,118	11,639	13,481	10,861	11,106	11,768
Subv. aux export. d'équivalent lait (€/t)	241,3	244,7	231,9	226,8	229,3	235,1	226,9	233,8
Valeur exportations PL (Md€)	4,434	4,727	4,382	4,262	5,159	5,185	4,770	4,703
Subv. PL expor+valeur exp. PL (Md€)	7,214	7,810	6,954	6,895	8,252	7,743	7,283	7,450
Taux de dumping	38,6%	39,5%	37,0%	38,3%	37,5%	33,0%	34,6%	36,9%

Sources : FEOGA et sources in J. Berthelot, *Le dumping total des produits laitiers de l'Union européenne de 1996 à 2002*, 31 janvier 2006.

consommés par les vaches laitières et les subventions des boîtes orange et verte imputables à ces produits - ont impliqué un taux de dumping total de 36,9% en moyenne, de 1996 à 2002.

L'ensemble des subventions internes bénéficiant aux produits laitiers exportés ont représenté 37,6% des subventions totales ou

60,2% des restitutions⁶. La réforme de la PAC de juin 2003 a accru ce dumping depuis 2004 : des aides directes - de 35,5 € par tonne de lait, en 2006, année où elles sont transférées en boîte verte - sont versées aux éleveurs pour compenser en partie la baisse du prix du lait.

⁶ J. Berthelot, *Le dumping total des produits laitiers de l'Union européenne de 1996 à 2002*, 31-12-06.

Cela augmentera la subvention totale par tonne d'équivalent lait exportée de 227€ en 2002 à 262€ en 2006, le taux de dumping passant de 34,6% en 2002 à 37,9% en 2006 (en supposant inchangés le volume et la valeur exportés en 2002).

Si les importations de produits laitiers (en équivalent lait) de l'Afrique de l'Ouest ont baissé en volume de 4,2% de 1995 à 2003 (mais elles restent au 3ème rang des

Radioscopie

importations alimentaires avec 518 millions de \$), elles ont augmenté de 52,1% en volume dans l'UEMOA (de 375 000 à 570 000t) et seulement de 7,8% en valeur, car le prix à l'importation a baissé de 27,2%. Ici encore, l'UE est de très loin le premier exportateur de ces produits dans la sous-région.

Les aides aux aliments du bétail sont des subventions à l'exportation des produits animaux

Selon le paragraphe 2 de l'article 6 de l'AsA, "les subventions aux intrants agricoles qui sont généralement disponibles pour les producteurs qui, dans les pays en développement Membres, ont de faibles revenus ou sont dotés de ressources limitées, seront exemptées des engagements de réduction du soutien interne qui leur seraient autrement applicables".

A contrario, les subventions aux intrants agricoles des pays riches sont donc astreintes à réduction. C'est seulement au paragraphe 5 du même article que les aides directes de la boîte bleue sont exemptées de réduction. L'UE ne pouvait pas y placer la part de celles aux COP servant d'aliments du bétail, conformément à la déclaration de l'Organe d'appel de l'OMC : "Un interprète n'est pas libre d'adopter une lecture dont le résultat serait de rendre redondants ou inutiles des clauses ou des paragraphes entiers d'un traité"⁷. Seules les subventions aux COP non utilisés comme aliments du bétail devaient être notifiées en boîte bleue, la majorité devant l'être en boîte orange.

En 2002, la Commission européenne a reconnu que "La baisse moyenne de 45% du prix d'intervention des céréales de l'UE, sur la décennie 1990, a entraîné une baisse du prix des aliments du bétail produits dans l'UE... Dans le secteur de la volaille, où les coûts de l'alimentation animale représentent jusqu'à 70% des coûts de production, les prix en baisse des céréales ont entraîné des réductions importantes de coût. Ceci a contribué à son tour à l'expansion de la production et des exportations de la viande de volailles. De fait, la baisse du coût a été telle que, en dépit de l'expansion des exportations de viande de volailles de l'UE, le niveau des restitutions à l'exportation, dans le secteur de la viande de volailles, a baissé de façon spectaculaire, dans les années 1990"⁸.

Cette déclaration est merveilleuse : la Commission reconnaît que la compétitivité accrue de la volaille de l'UE, liée à la baisse du prix des céréales, a promu les exportations et que les aides directes ont remplacé les restitutions.

L'Organe d'appel de l'OMC a créé 3 précédents : l'ORD a considéré les aides internes aux produits exportés comme des subventions aux exportations, dans les affaires "produits laitiers du Canada"

(décembre 2002), "coton des USA" (mars 2005) et "sucre de l'UE" (avril 2005) ; et cela, en application de l'article 9.1.c de l'AsA qui stipule : "Les subventions à

l'exportation ci-après font l'objet d'engagements de réduction... c) versements à l'exportation d'un produit agricole, qui sont financés en vertu d'une mesure des pouvoirs publics, qu'ils représentent ou non une charge pour le Trésor public."

Dans l'affaire "produits laitiers du Canada", l'Organe d'appel a statué que : "Des subventions peuvent être accordées, tant sur le marché intérieur que sur le marché d'exportation, à condition que les disciplines imposées par l'Accord concernant les niveaux de subventionnement soient respectées. Si les mesures des pouvoirs publics, qui soutiennent le marché intérieur, pouvaient être appliquées pour subventionner les ventes à l'exportation, sans que soient respectés les engagements pris par les Membres pour limiter le niveau des subventions à l'exportation, la valeur de ces engagements serait compromise. L'article 9.1.c tient compte de cette possibilité, en plaçant, dans certaines circonstances, les mesures prises par les pouvoirs publics sur le marché intérieur dans le champ des disciplines relatives aux "subventions à l'exportation" de l'article 3:3".

Les aides de la boîte verte sont couplées et peuvent être des subventions à l'exportation

Désormais, 90% des aides directes de l'UE ont été placées dans le "paiement unique par exploitation" (PUE). La Commission européenne soutient que ce type d'aide se trouve dans la boîte verte : elles sont donc inattaquables à l'OMC et peuvent même augmenter, sous prétexte que les agriculteurs ne sont pas obligés de produire pour toucher le montant moyen perçu de 2000 à 2002.

En réalité, le PUE est dans la boîte orange, car il n'obéit pas à 3 des 5 critères posés par

l'AsA : (1) il est basé sur le montant des aides directes reçues de 2000 à 2002, un critère non prévu; (2) il reste couplé aux hectares éligibles, car l'agriculteur doit montrer qu'il en a pour percevoir le PUE annuel; (3) l'agriculteur n'est pas libre de produire ce qu'il veut car de nombreuses productions sont interdites (fruits et légumes, lait et sucre s'il n'a pas de quotas laitier ou sucrier) ou plafonnées (lait et sucre ne pouvant dépasser les quotas, coton, tabac et huile

d'olive plafonnés). Or l'Organe d'appel de l'OMC a jugé le 3 mars 2005 que les "paiements directs", dits découplés, des USA à

« En 1960, 15% des Sénégalais mangeaient du pain, aujourd'hui c'est 70% et nous ne produirons jamais du blé. N'est-ce pas un grand danger pour un peuple de dépendre d'un aliment qu'il ne produit pas ? ».

leurs producteurs de coton étaient couplés parce qu'ils n'avaient pas le droit de produire des fruits et légumes. Comme les interdictions de production sont infiniment supérieures pour le PUE, sa condamnation prochaine à l'OMC ne fait aucun doute, dès qu'une poursuite sera engagée. Les pays ACP devraient le faire d'urgence.

En outre, puisque les agriculteurs percevant le PUE ne sont pas tenus de produire des produits spécifiques - ils peuvent même ne rien produire à condition de maintenir les terres en état de produire -, le PUE ne peut être imputé à une production particulière et est donc imputable à tous les produits, dont il réduit les coûts de production. Donc tous les produits agricoles exportés de l'UE sont attaquables pour dumping.

Conclusion: il faut refonder les politiques agricoles sur la souveraineté alimentaire

⁷ OMC, Rapport de l'Organe d'appel, WT/DS2/AB/R, 29 avril 1996 (96-1597).

⁸ European Commission, *The CAP dimension*, 30-04-2002 (www.epawatch.net/general/text.php?itemID=128&menuD=33)

Les règles commerciales doivent être assujetties à la Charte des Nations Unies, aux droits humains fondamentaux, dont le droit à

l'alimentation. La souveraineté alimentaire doit être restaurée, face à l'impérialisme des firmes

agroalimentaires. Une protection efficace à l'importation doit être un droit pour tous les pays, pour tous les biens et services, et l'accès au marché des autres pays ne devrait jamais être un droit. Le dumping doit être strictement interdit. Et il faut le redéfinir comme l'exportation à un prix inférieur au coût total moyen de production du pays, prenant en compte tous les types de subventions en amont et en aval.

« La souveraineté alimentaire doit être restaurée, face à l'impérialisme des firmes agroalimentaires. »

Puisque, pour les économistes, la protection se définit comme tout soutien public ayant pour effet d'améliorer la compétitivité des produits nationaux par rapport aux produits étrangers, alors,

paradoxalement, la protection à l'importation est la forme de soutien agricole la moins protectionniste pour tous les pays. Car c'est la seule accessible aux pays pauvres, alors que les subventions sont le soutien le plus protectionniste : elles sont en effet accessibles seulement aux pays riches. Surtout, ceux-ci peuvent les utiliser pour compenser leurs agriculteurs de la baisse des prix agricoles jusqu'à leur niveau mondial, si

bien qu'il n'y a plus besoin de protection à l'importation : les firmes agroalimentaires n'ont plus d'incitation à importer, elles peuvent acheter les produits au prix mondial sur le marché intérieur. Cela explique les propositions de l'UE et des USA de réduire fortement leurs droits de douane agricoles, dès lors qu'ils pourront accroître leurs subventions autorisées des boîtes bleue et verte.

Pourtant, les subventions ne sont pas mauvaises en soi : elles doivent être autorisées tant que les pays ne font pas de tort aux autres par tout type de dumping direct ou indirect.

Jacques Berthelot est économiste rural, retraité d'un poste de maître de conférences à l'École nationale supérieure agronomique de Toulouse et chercheur associé au laboratoire Dynamiques Rurales.

Une autre politique est possible

Baisse des prix: jeu de dupes !

Morgan Ody

Depuis plus de quinze ans, les réformes de la PAC ont eu pour but d'abaisser les prix agricoles, soi-disant dans l'intérêt des consommateurs. Cette politique a des conséquences catastrophiques tant en Europe que dans le reste du monde.

La PAC fait couler les prix agricoles

La petite chanson de la compétitivité sert depuis plus de quinze ans à nous faire avaler une pilule amère : l'argent public est utilisé pour faire baisser les prix agricoles. Il s'agit, par un habile tour de passe-passe, de vendre nos produits agricoles sur les marchés internationaux à des prix inférieurs aux coûts de production. Avant 1992, ce sont les aides à l'exportation qui permettaient d'écouler les surplus à prix cassés sur les marchés extérieurs. Depuis, ce type de subvention étant fortement critiqué à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), elles sont peu à peu remplacées par des aides directes, versées aux producteurs en contrepartie d'un nivellement progressif des prix européens vers des « prix mondiaux ».

La soi-disant « compétitivité » de l'agriculture européenne demeure donc basée sur une injection massive de paiements publics. Les aides directes, souvent présentées comme une manne pour des paysans profiteurs, sont en fait une condition sine qua non à la baisse des prix. Par exemple, alors que le coût de production d'une tonne de blé s'élève à 160 euros, son prix actuel est de moins de 100 euros. Sans les aides directes versées aux producteurs, ceux-ci ne pourraient à l'évidence pas très longtemps vendre leur blé à perte.

Les principaux bénéficiaires de cette politique ne sont pas les paysans, qui souffrent durement de la baisse des prix agricoles, mais les entreprises agroalimentaires et de distribution. En effet, en achetant de moins en moins cher les « matières premières agricoles » et en revendant des produits, transformés ou non, à des prix beaucoup plus élevés, elles augmentent considérablement leurs profits. Ce n'est pas un hasard si la Confédération des Industries AgroAlimentaires (CIAA), le très puissant lobby bruxellois des industries agroalimentaires, fait pression de manière constante pour l'abaissement des prix agricoles et s'est réjouie des dernières réformes de la PAC.

Prix agricoles bas : pas pour le consommateur

La baisse des prix agricoles nous est vendue comme le meilleur moyen d'offrir aux consommateurs européens des aliments de qualité à des prix minimes. Or il n'en est rien puisque, alors que depuis trente ans les prix agricoles (*Prix agricoles* ou *prix à la production* correspondant aux prix payés aux paysans) ont baissé de 40% en monnaie constante, les prix payés par les consommateurs pour leur alimentation sont restés stables. Plus récemment, entre 1995 et 2002, les prix agricoles ont perdu 1,1%, tandis que les prix à la consommation augmentaient de près de 11%.

Ce paradoxe s'explique facilement : le prix des produits agricoles n'entre que pour 15% dans la composition finale du prix des aliments en Europe. Les 85% restants correspondent aux coûts logistiques et de commercialisation, et surtout aux marges engrangées par les industries agroalimentaires et de grande distribution. Celles-ci profitent de chaque hausse conjoncturelle des prix pour justifier un report sur les prix à la consommation, mais « oublient » d'effectuer ce report lorsque les prix baissent. Au final, les marges des grandes firmes telles que Nestlé ou Carrefour n'ont cessé de progresser depuis 15 ans, au détriment et des consommateurs et des paysans.

La baisse des prix agricoles pousse les agriculteurs à comprimer leurs coûts de production par tous les moyens, au risque de provoquer des désastres sanitaires ou environnementaux. L'alimentation animale est un bon exemple de cette logique : il y a quelques années, ce sont les farines animales produites au plus bas coût en Grande-Bretagne qui ont provoqué la « maladie de la vache folle » (ESB) ; aujourd'hui, ce sont les tourteaux du Brésil et des Etats-Unis, souvent composés de soja OGM, qui nourrissent les vaches laitières et les animaux des élevages hors sol (porc, volaille).

De plus, la baisse des prix agricoles élimine chaque année un pourcentage non négligeable des fermes européennes. Si cette tendance se confirme, notre alimentation risque de provenir

exclusivement d'exploitations industrielles, du type élevage hors sol. Or, tant la saveur que la qualité nutritionnelle des produits de l'agriculture industrielle sont bien moins bonnes que celles de produits fermiers. Enfin, à la fois l'industrialisation et la concentration agricole et la recherche à tout prix des coûts de production les plus bas encouragent des pratiques agricoles non durables. Les élevages industriels de porcs par exemple rejettent des milliers de tonnes d'excréments qui viennent polluer les cours d'eau et dégagent des odeurs infectes. De façon similaire, la production intensive de fruits et de légumes n'est possible qu'au prix d'une utilisation massive de pesticides,

« La soi-disant « compétitivité » de l'agriculture européenne demeure donc basée sur une injection massive de paiements publics. »

d'insecticides et d'eau d'irrigation.

Au contraire, des prix agricoles permettant le maintien de paysans nombreux sur tout le territoire et le développement de pratiques agricoles durables, comme la rotation des cultures, le pâturage des vaches et des moutons ou l'utilisation de fumiers et de composts dans les champs, constituent des atouts pour la préservation des ressources naturelles et des paysages. Au bénéfice de tous !

Baisse des prix = chômage et pauvreté accrue

La plupart des paysans sont durement touchés par cette course aux bas prix. Cependant, au niveau international, la PAC et ses subventions agricoles n'est pas la principale responsable de la crise agricole. En effet, c'est plutôt la mise en concurrence d'agricultures de niveaux de productivité très différents qui a créé une pression à la baisse des prix. Que le riz soit importé à prix cassé aux Philippines grâce aux subventions agricoles américaines ou que les coûts de production au Vietnam soient 3 fois moins importants ne change rien à la situation pour les paysans philippins. De même, quand bien même l'Europe cesserait d'exporter ses surplus de poulets en Afrique de l'Ouest, il est fort à parier que le Brésil prendrait le relais, avec les mêmes conséquences catastrophiques pour la production fermière africaine.

L'élimination des protections douanières, qui prive les Etats d'un outil essentiel de la régulation des prix agricoles, est la

Une autre politique est possible

principale responsable du déséquilibre actuel. C'est dans le contexte de « libre »-échange que les subventions agricoles européennes posent problème pour nos partenaires du Sud. Restaurer le droit des Etats à protéger leur secteur agricole est donc la priorité pour leur permettre de se défendre contre des importations à bas prix et ainsi redresser les prix agricoles dans les pays

du Sud.
Au niveau

« La baisse des prix, voulue et organisée par les ministres de l'agriculture des 25, est directement responsable de l'élimination de plus de 200 000 actifs agricoles chaque année⁹. Entre 1995 et 2002, l'Union européenne a perdu 15,7% de ses fermes. »

européen, la concurrence extérieure joue aussi. Mais au lieu de préserver une zone de prix européen (ce qui suppose un certain degré de protection douanière), l'Union européenne a fait le choix de renchérir dans la baisse des prix agricoles. Cette baisse des prix, voulue et organisée par les ministres de l'agriculture des 25, est directement responsable de l'élimination de plus de 200 000 actifs agricoles chaque année⁹. Entre 1995 et 2002, l'Union européenne a perdu 15,7% de ses fermes.

Les paiements directs sont distribués de façon très inégalitaire: 20% des fermes reçoivent 73% des subventions. On se dirige progressivement mais sûrement vers l'élimination de tous les paysans européens. Alors que le chômage touche près d'un actif sur dix en Europe, la destruction programmée de ces emplois devrait être inacceptable.

Une autre politique agricole ?

La baisse des prix agricoles est lourde de menaces pour notre alimentation, pour l'environnement et pour la survie des économies paysannes en Europe et dans le monde. Face à cette crise, certains sont prompts à réclamer la suppression pure et simple de toute politique agricole européenne et notamment des aides à l'agriculture. Or, la dérégulation totale des marchés serait la pire des solutions : sans remontée préalable des prix, la suppression des paiements directs signifierait la ruine immédiate de dizaines de milliers de paysans européens et une menace lourde pour la sécurité de nos approvisionnements alimentaires. De plus, des aides agricoles

sont utiles, et même indispensables au dynamisme des agricultures paysannes, tant qu'elles ne visent pas à conquérir des marchés au détriment de nos partenaires commerciaux moins nantis. La clé du changement réside donc dans une politique agricole qui permette le redressement progressif des prix agricoles jusqu'à des niveaux viables, c'est-à-dire au niveau des coûts de

production. Cela passe par la conjugaison de plusieurs mesures :

une politique de maîtrise de la production, par exemple en limitant la taille des élevages industriels, en interdisant certains produits chimiques nocifs dont le seul but est d'augmenter les rendements et, dans les secteurs où des quotas de production existent, en maintenant des niveaux de production correspondant à la consommation européenne, une politique tarifaire limitant les importations agricoles à bas prix (notamment dans le secteur des protéines végétales, pour lesquelles, faute de tarifs appropriés, l'Union européenne est dépendante à plus de 70%), un soutien des modes de production durable et de qualité. Au contraire, les exploitations industrielles très polluantes doivent cesser de recevoir des aides publiques, une refonte des modes de distribution des aides à l'agriculture : les aides directes compensatoires devraient disparaître au fur et à mesure que les prix agricoles retrouvent des niveaux en phase avec les coûts de production et être remplacées par des aides destinées à permettre le maintien de fermes dans les régions défavorisées, l'installation de jeunes, la mise aux normes environnementales des exploitations et le développement de modèles de productions plus écologiques, la limitation des marges des intermédiaires, pour que la hausse des prix agricoles ne se répercute pas sur les consommateurs les plus défavorisés.

La fin de la politique de baisse artificielle des prix agricoles est donc indispensable pour que la PAC soit acceptable aux yeux de nos partenaires économiques et réponde aux attentes des Européens. Ceux-ci demandent une alimentation de qualité, un respect de l'environnement et des zones rurales dynamiques : ne laissons pas les ministres de l'agriculture de l'UE faire tout le contraire !

Des aides à la paysannerie?

Les subventions européennes à l'agriculture, c'est 55% de la manne aux 6,5% des exploitants les plus riches. Elles ont, par ailleurs, d'étonnantes destinataires. Sur un total de quelque 3 milliards d'euros en 2004, on trouve parmi les heureux élus (millions d'euros):

Tate & Lyle (Grande Bretagne)	178
Aria Foods (Danemark)	148
Tirlemont (Belgique)	91,9
Corman Foods (Belgique)	68,5
Danisco (Danemark)	60,8
Hoogwegt Int'l (Pays-Bas)	41,8
Saint-Louis Sucre (Belgique)	34,6

Et quelques célébrités ... (milliers d'euros)

Le Prince Albert de Monaco	300.000
Le sénateur français Pointereau	121.000
Le ministre hollandais Veerman	190.000
La Reine d'Angleterre	155.000

Sans oublier le chocolatier Mars, le brasseur Heineken ou le cigarettier Philip Morris.
Autant savoir ...
E.R.

⁹ L'agriculture dans l'Union européenne, Informations statistiques et économiques 2000, Commission européenne, Janvier 2001, Bruxelles. Les statistiques pour les 10 nouveaux pays entrants ne sont pas encore disponibles : le chiffre de 200 000 s'applique donc à l'UE à 15 pays. Pour les 25, il sera probablement très supérieur.

La RDC dans l'étai de la mondialisation: regard sur la situation avicole

Jean-Marie Kinkela Nsabi, Sociologue, chercheur & enseignant à la Faculté des Sciences sociales, administratives et politiques, Université de Kinshasa/République Démocratique du Congo

La présente réflexion tourne autour de la problématique de l'exportation de découpes de poulet congelé par la société multinationale française Charles Doux et l'abattoir belge Wilki en République Démocratique du Congo. Il s'agit, en l'occurrence, d'analyser les implications économiques et sociales de ces exportations sur la vie de la population congolaise, qui depuis les années 80, est déjà victime des conséquences des programmes austères des institutions de Bretton Woods (la Banque mondiale et le Fonds monétaire international).

Curieusement, après que la notion du développement, notion perçue comme la solution unique et universelle pour mettre fin à la misère et aux fractures sociales entre les peuples, ait montré ses limites⁽¹⁾, c'est maintenant la notion de la mondialisation qui monte au créneau, notion qui comme celle du développement, présente une ambiguïté sans précédent. Non seulement, elle se veut universelle, mais aussi elle impose un ensemble de conditions que tous les peuples du monde sont tenus d'observer malgré les différenciations (écologiques, culturelles, technologiques...) qui les caractérisent.

Malheureusement la RDC, fille de la conférence de Berlin (1885), continue à être victime du diktat des maîtres de la pensée dominante et de l'économie libérale.

Le document intérimaire de stratégies de

réduction de la pauvreté signale que la RDC est classée parmi les pays les plus pauvres du monde. Certains indicateurs l'alignent parmi les pays les plus misérables de l'Afrique au sud du Sahara. Près de 80 % de sa population survivent à la limite de la dignité humaine, avec moins de 0,2 dollar par personne et par jour....

En 2001, le PIB par habitant est estimé à près de 74 dollars. Le niveau du revenu par habitant et par jour est, en dollars de 1985, passé de 1,31 en 1973 à 0,91 en 1974, et à 0,30 en 1998. Le pays est donc plongé dans une pauvreté absolue qui tend à se

généraliser : le revenu moyen des Congolais se situerait en dessous du seuil de pauvreté absolue et aurait continuellement baissé, de 3,08 % en moyenne annuelle, jusqu'en 1998... La structure de consommation des ménages indique, selon une enquête urbaine de l'INS en 1985, que la pauvreté frappe, indistinctement et à des degrés divers, toutes les classes sociales. Près de 74% de ménages des cadres et plus de 80% de ménages des employés sont pauvres. Toutes les deux catégories sociales frisent l'indigence. Ces proportions très élevées caractérisent bien la pauvreté en RDC, qui en fait est un véritable phénomène de masse. Elle frappe tout le territoire national, aussi bien le milieu urbain que le milieu rural⁽²⁾.

Bongeli note à ce sujet : « la RDC est tombée trop bas, tant au niveau interne qu'à l'échelle des nations. Etat-bébé, elle l'est effectivement et l'est progressivement devenue, suite d'une série de facteurs plusieurs fois diagnostiqués : mauvais choix de politiques publiques, pratiques politiques maladroites, corruption généralisée du sommet à la base, impunité normalisée, déficit de management institué⁽³⁾ ». Les deux entreprises qui nous concernent, dans le cadre de cette réflexion, ne sont pas innocentes par rapport à leur position

« C'est dire que la RDC, créature de la conférence de Berlin, n'est qu'une zone d'exploitation, soumise, depuis sa création, à des décisions de prédation, d'exploitation, de spoliation. »

pratiquement d'oligopole du marché de découpes du poulet congelé en RDC. Pourtant ce pays ne manque pas ni de l'espace disponible, ni de la capacité de production des intrants nécessaires pour cette activité et encore moins de main-d'œuvre qualifiée.

Toutefois, la compréhension de cette situation ne peut être saisie que si l'on considère la RDC comme un rapport social, c'est-à-dire une formation sociale insérée dans un réseau mondial, dirigé par certaines puissances, certains acteurs qui influent sur

sa destinée. Sa situation avicole ne peut être comprise que si on la replace dans la logique qui caractérise cette formation sociale (la RDC), en tant qu'un mode de production particulier.

Toutefois, le mode de fonctionnement de ce pays nous donne l'impression d'être une formation sociale anormale (c'est-à-dire qui se définit par l'affaiblissement voire l'absence de règles dans une société), digne comme le note François Houtart, d'une société qui fonctionne sous le label du "capitalisme de la dépendance"⁽⁴⁾.

Racines historiques

Kimpianga Mahaniah note que "l'industrialisation, la modernisation de l'agriculture et la pensée sociale en vigueur à l'époque de la révolution industrielle en Europe et en Amérique du Nord n'ont pas seulement mis en exergue l'anachronisme de la main-d'œuvre d'esclaves, notamment en forçant les sociétés bénéficiaires d'en finir une fois pour toutes. Elles ont aussi créé de nouveaux besoins pour les Européens et les Américains. En effet, les industries, en Europe et en Amérique, ayant de plus en plus besoin des matières nécessaires pour l'industrialisation et des débouchés pour la vente des produits de leurs industries et du surplus agricole, le développement économique stimulait désormais l'impérialisme pour garantir des territoires nécessaires à l'hégémonie politique, économique et militaire d'une nation donnée."⁽⁵⁾

C'est dans ce cadre que va se réaliser la colonisation de l'Afrique, à partir de 1885. La Grande-Bretagne, la France, le Portugal, l'Espagne, la Belgique par l'intermédiaire de son roi Léopold II, vont se partager le territoire de l'Afrique noire. Contrairement à la colonisation des Amériques, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, qui étaient des colonies de peuplement, la colonisation en Afrique noire consistait essentiellement en des colonies d'exploitation, à l'exception de l'Afrique du sud, du Zimbabwe et du Kenya. Afin de réduire les conflits autant que possible entre les conquérants, la conférence de Berlin, convoquée en 1884-

Désastre importé

1885, et à laquelle avaient participé toutes les puissances d'Europe et d'Amérique du Nord, intéressées à la question africaine, déboucha sur une série de résolutions formant un ensemble de codes de comportement et de règles devant désormais guider toute la politique de balkanisation et d'occupation effective de l'Afrique noire, par les puissances européennes, dans le but d'éviter des heurts parmi les nouveaux maîtres. C'est dans cet esprit que chaque puissance s'est taillée une sphère d'influence et une colonie ; pour la Belgique, c'est la RDC, qui était finalement un prolongement de la métropole en Afrique, une zone tampon. "Les rôles attribués à l'Afrique noire (la RDC), par le monde et la participation de l'élite africaine sont anciens dans l'histoire des contacts du continent avec les autres peuples. Alors que ces contacts ont été un enrichissement pour l'extérieur, en revanche, les populations africaines ont, pour la plupart, payé et continuent à payer cher pour le peu de bénéfices qu'elles en ont tirés. La défaillance du leadership africain et de la classe politique africaine à diriger est également ancienne. Sans vision et sans stratégie, les élites politiques, économiques et militaires de l'ancienne Afrique, n'ont pas cherché à produire des richesses et des biens susceptibles de les rendre moins dépendants des Arabes, des Asiatiques et des Européens. En effet, au lieu de provoquer la transformation des matières premières locales en produits finis, la classe politique, dans les royaumes et empires de la précolonisation et des royaumes côtiers, issus pour la plupart du commerce triangulaire, a préféré pratiquer l'économie de rente"⁽⁶⁾. C'est dire que la RDC, créature de la conférence de Berlin, n'est qu'une zone d'exploitation, soumise, depuis sa création, à des décisions de prédation, d'exploitation, de spoliation, etc. Depuis de nombreuses années, ses populations subissent. Elles n'ont pas la possibilité de s'approprier la maîtrise de leur pays, elles n'ont pas le pouvoir de décider de leur sort. Faisant le diagnostic de l'économie congolaise, lors de la conférence nationale souveraine, l'éminent économiste congolais Mabi Mulumba note que "l'économie congolaise est en mauvaise santé, et cela parce que, fondamentalement, les politiques économiques et les programmes adoptés n'ont jamais été interiorisés ni par la population ni, chose autrement plus grave, par ceux-là mêmes qui étaient censés les avoir conçus et devoir les appliquer..."⁽⁷⁾ La RDC continue donc à fonctionner comme une jungle et est à la merci de certains individus, certaines multinationales qui, profitant de sa situation d'anomie, imposent

leurs lois, opèrent généralement comme des structures monopolistiques ou oligopolistiques ciblant certains secteurs biens déterminés. Tels sont les cas de la Bralima (Heineken) et de l'Unibra qui contrôlent le secteur des boissons alcoolisées et non alcoolisées, la Midema

« Rappelons que la RDC est probablement le pays le plus riche de l'Afrique subsaharienne du point de vue agricole. »

(firme hollandaise) qui a le monopole de la commercialisation de la farine de froment, Damso qui a le monopole de la commercialisation du poisson chinchard "MPIODI" et de beaucoup d'autres. La multinationale française Charles Doux et l'abattoir belge Wilki (Flandre) s'inscrivent dans cette logique.

Politique agricole et avicole

Généralement, la philosophie d'une politique agricole reflète l'image des rapports de force en présence et souvent l'idée dominante est celle de ceux pour qui ces rapports de force sont favorables. C'est pourquoi, dans cette partie de la réflexion, nous allons essayer de parler de la politique agricole de la RDC, en nous appuyant sur deux périodes importantes à savoir: avant et après l'indépendance de ce pays. Le pays accuse, depuis des années, un déficit croissant en produits vivriers en général et en denrées alimentaires de première nécessité en particulier. Si, à l'aube de l'Indépendance, le pays avait bénéficié des effets d'entraînement de son passé colonial, caractérisé par l'imposition des cultures et même de l'élevage, dont les produits devraient être exportés par la colonie, jusqu'après l'indépendance et durant la première république, des sécessions, rébellions et autres troubles sociopolitiques sont venus rompre les potentialités et opportunités qui étaient les nôtres. Pendant la deuxième république, tous ces phénomènes ont connu une accentuation vertigineuse, avec la détérioration des termes de l'échange, avec une politique de zairianisation mal comprise et appliquée, avec comme conséquences le marasme économique, la dévaluation de la monnaie nationale, la destruction des fermes et leur abandon, le dysfonctionnement des circuits bancaires, etc. On peut parler d'un véritable désastre. Comment en est-on arrivé là ? Pour répondre à cette question, comparons les deux périodes, c'est-à-dire avant et après l'indépendance.

Période coloniale

En période coloniale, les principales politiques visaient la mise en valeur des potentialités du sol et du sous-sol. En effet, les ressources exploitables étaient énormes notamment les forêts équatoriales, les grands espaces à vocation agro-pastorale, les minerais (cuivre, cobalt, or, zinc). De manière générale, ces politiques ont évolué en quatre grandes étapes: recherche agricole de 1910 à 1933, recherche scientifique agricole de 1933 à 1949, et enfin, développement du secteur agricole de 1945 à 1960.

En gros, l'époque coloniale fut caractérisée par des politiques focalisées sur l'imposition des cultures avec comme caractéristiques principales l'auto suffisance alimentaire garantie, l'approvisionnement régulier des entreprises agro-industrielles et l'exportation du surplus.

Les facteurs qui ont concouru à cette abondance sont l'existence des routes praticables et des moyens de transport adéquats, l'encadrement technique efficace, les intrants agricoles disponibles, la recherche agronomique soutenue, la stabilisation des paysans dans leur milieu où il faisait bon vivre, etc. En ce qui concerne l'élevage, des efforts particuliers furent entrepris vers les années 1950 par un renforcement des services vétérinaires officiels et privés; l'introduction du bétail N'dama (race trypanotolérante d'origine ouest-africaine) exploité industriellement par la société JVL, surtout en milieu autochtone non pastoral; la création de nombreuses fermes d'acclimatation (CABI) et de multiplication (CAPSA), l'importation des zébus pakistanais et l'emploi généralisé des oligo-éléments dans le but d'améliorer l'alimentation du bétail.

Notons à titre d'exemple que le cheptel bovin comptait environ un million de têtes et que la RDC, durant la période coloniale, était une colonie, c'est-à-dire une entreprise privée appartenant, au départ, au roi Léopold II, devenue ensuite une propriété de l'Etat belge. Il était de l'intérêt du colonisateur d'organiser l'agriculture locale d'une part, pour faire face aux besoins internes (minimiser le coût d'exploitation de la colonie) et d'autre part, exporter les produits issus de cette agriculture pour faire fortune.

Après l'indépendance

Rappelons que la RDC est probablement le pays le plus riche de l'Afrique subsaharienne du point de vue agricole. Sa superficie est de 230 millions d'hectares, dont 35 % sont propices à l'agriculture. Sur cette étendue, 10 millions d'hectares seulement, soit moins de 15%, sont consacrés aux cultures ou aux

Désastre importé

pâturages. Le pays produit toute une gamme de denrées vivrières: haricots, manioc, pomme de terre, maïs, bananes, riz et autres. D'une façon générale, moins de 3% des terres sont cultivées, soit 1,5% exploitées en pâturages. En effet, 70 à 75% de la population congolaise vit en milieu rural et dépend de l'agriculture traditionnelle.

Pendant toute l'époque coloniale, la production vivrière couvrait totalement la demande intérieure et une bonne partie de la production était destinée à l'exportation. Après l'accession du pays à l'Indépendance, l'explosion démographique, conjuguée à la faible productivité et à la stagnation de la production agricole ainsi qu'à la détérioration des infrastructures de base, ont eu, pour effet, la réduction des ressources alimentaires au niveau national, plus particulièrement dans les grands centres urbains.

Pour mémoire, après l'Indépendance, il y a eu plusieurs politiques agricoles: le plan Mobutu (1979-1981), le programme agricole minimum (PAM, 1980), le plan de relance agricole (1982-1984), le programme intérimaire de réhabilitation économique (PRINT, 1983-1985), le plan quinquennal (1986-1990), le programme national de relance du secteur agricole et rural (PNSAR, 1997-2001), le programme multisectoriel d'urgence de réhabilitation et de reconstruction (composante agricole, 2002 - 2006). Sy ajoutent le PPTTE (programme des pays pauvres très endettés), le programme d'urgence de la FAO (le PMPTR) qui va remplacer le PMURR.

En gros, tous ces programmes et plans poursuivent l'autosuffisance alimentaire (à atteindre par l'accroissement de la production vivrière), l'accroissement des

cultures d'exportation génératrices de devises et l'accroissement de la production des produits agricoles servant de matières premières aux industries agroalimentaires.

A l'exception du dernier programme (PMRR), dont l'exécution continue, tous les autres ont lamentablement échoué.

"On peut retenir 4 obstacles à la réalisation du potentiel du secteur agricole congolais :

(1) La grande détérioration et le caractère non fonctionnel du système de transport, qu'il soit fluvial ou routier. Cet obstacle est à la base de difficultés d'accès aux marchés par les planteurs, éleveurs d'une part et par les opérateurs économiques d'autre part.

(2) La technologie de production est essentiellement rudimentaire et astreint gravement l'augmentation de la productivité. Agriculture essentiellement de la houe et de la pirogue, avec des semences dégénérées et sans fertilisants.

Les difficultés de fonctionnement des structures de vulgarisation et de recherche ne permettent pas une bonne connaissance et une meilleure accessibilité du matériel végétal et agricole amélioré.

(3) La faiblesse et l'inexistence des capacités institutionnelles contribuent à perpétuer le cercle vicieux de la faible productivité agricole et de la pauvreté en milieu rural. Les institutions publiques appelées à fournir des services au secteur agricole se sont effondrées. Moins de 1,5 % du budget est alloué aux ministères de l'Agriculture et du Développement rural (budget national de +/- 500 millions de dollars).

(4) Il y a d'autres contraintes jugées mineures, mais qui sont tout aussi nuisibles: diverses tracasseries des chefs coutumiers sur la terre, tracasseries administratives,

vols, etc.⁽⁸⁾

Sur le plan avicole, on peut noter, entre autres, les contraintes suivantes:

(1) Technicité et gestion
Excepté les élevages du DAIPN et quelques autres, la majorité des exploitations ne disposent pas de moyens élémentaires de gestion technique, comptable et économique. La difficulté de collecte des rares informations en est la preuve.

(2) Approvisionnement
Les élevages avicoles se caractérisent en leur majorité par une dépendance totale de l'extérieur pour l'approvisionnement en aliments du bétail d'origine industrielle. Ceux-ci sont souvent de qualité médiocre et irrégulière, aggravée par de fréquentes ruptures de stock, occasionnant des à-coups extrêmement graves, voire fatals pour la production avicole. L'augmentation continue des coûts des produits de base (céréales, sous-produits agro-industriels et prémix importés) a découragé bon nombre d'éleveurs "amateurs" par la réduction des marges bénéficiaires et les difficultés d'approvisionnement.

(3) Politique de crédit
L'accès au crédit est presque nul.

(4) Importations et politiques douanières
Les importations alimentaires, celles destinées à l'agriculture en général, et celles de produits animaux, jugées de première nécessité en particulier, bénéficient d'un régime douanier extrêmement favorable aux importateurs, avec un droit symbolique et dérisoire de 3% à l'entrée : encouragement exorbitant aux commerçants et aux importateurs, mais, finalement, lourdement payé par le consommateur et le producteur zairois (congolais), par l'étouffement de l'élevage national, incapable de résister à une telle concurrence.

Si actuellement, les importations permettent d'assurer un certain ravitaillement à bas prix, et donc éviter les remous sociopolitiques au sein des couches populaires⁽⁹⁾, qu'en sera-t-il, quand les élevages locaux auront été éliminés totalement ou presque et que les importations, avec ou sans l'accord des exportateurs étrangers, européens ou autres, seront seules à couvrir les besoins ?

(5) Politique fiscale
Les produits destinés à l'agriculture, ou provenant de celle-ci, commercialisés à l'intérieur des frontières, sont frappés d'une taxe de 18% (CCA - contribution sur le chiffre d'affaires). Les intérêts payés sur les emprunts sont également taxés à 18%. Ces

Les leçons de 1525...

Au début du 16ème siècle, en Allemagne, c'est par dizaines de milliers que les paysans prenaient les armes, pieux, fourches et autres expressions contondantes de mécontentement pour mettre à sac châteaux et monastères, les signes ostensibles de la richesse injuste et arrogante. Dans un petit ouvrage de 1850 (*La guerre des paysans en Allemagne*), Friedrich Engels relate cela, une vaste révolte populaire qui sera impitoyablement noyée dans le sang, mais non en pure perte: "La situation de la paysannerie ne fut pas aggravée par l'écrasement de l'insurrection. Tout ce que la noblesse, les princes et les prêtres pouvaient leur arracher bon an mal an, ils le leur arrachaient déjà avant la guerre. Le paysan allemand de l'époque avait ceci de commun avec le prolétaire moderne que sa part des produits du travail se réduisait au minimum (...). En moyenne, on ne pouvait pas leur prendre davantage."

Ce n'est pas la seule leçon qu'on en tirera. Née dans le sillage du mouvement protestant (traduite dans la langue du peuple, la Bible ouvrit de subversives perspectives égalitaires), la révolte proclamait un programme en douze points où figure, déjà, aux côtés de revendications démocratiques (éligibilité des curés, abolition du servage, des corvées...), la suppression des douanes intérieures - celles que les pays industrialisés opposent aujourd'hui aux paysans du tiers-monde. Et, alors comme maintenant, la hargne et la haine des puissants restent les mêmes.

Voici ce que recommandait en 1825 Luther: "Il faut les mettre en pièces, les étrangler, les égorger, en secret et publiquement, comme on abat des chiens enragés! C'est pourquoi, mes chers seigneurs, égorez-les, abattez-les, étrangez-les, libérez ici, sauvez là! Si vous tombez dans la lutte, vous n'aurez jamais de mort plus sainte." Amen
E.R.

Désastre importé

mesures fiscales frappent et pénalisent toute la chaîne de production animale.

A l'heure de la mondialisation

La politique d'importations massives, en quasi franchise douanière, observée ces dernières années, est une politique à court terme, entièrement nuisible aux élevages nationaux et diamétralement opposée à l'objectif maintes fois proclamé d'autosuffisance,

ou tout au moins de limitation des importations. En effet, la mondialisation sous-entend "un

processus d'élargissement de l'espace économique d'intervention des agents économiques, associé à la libéralisation des échanges"⁽¹⁰⁾. Elle débouche sur la perte d'autonomie des politiques locales ou nationales: pour Annie Vinokur, il s'agit d'"un processus d'élimination systématique des obstacles institutionnels et technologiques au mouvement et à la profitabilité du capital financier"⁽¹¹⁾.

Cette mondialisation s'appuie des principes capitalistes tels que : la dérégulation des marchés des capitaux; la financiarisation croissante de l'économie (tyrannie des marchés), une forte compétitivité, l'érosion de la souveraineté des Etats et la suppression, si pas la réduction, des droits de douane.

Cette situation contraint les pays du sud (dont la RDC) à se placer sur le même terrain que ceux du nord, très riches, technologiquement très avancés et financièrement très forts.

La production avicole locale de la RDC n'est pas compétitive par rapport à celle de l'extérieur, dont, entre autres, les découpes de poulet congelé exportées par la société multinationale Charles Doux et l'abattoir belge Wilki.

D'où une régression des activités avicoles en général, comme suite aux coûts de production élevés. L'exploitation des poulets de chair paie le plus lourd tribut. Les causes sont entre autres: le coût élevé de l'alimentation locale (0,5 dollar par kg), ne permettant pas de vendre en dessous de 3 dollars le kg de viande. Or, la viande de poulet importée se vend autour de 2 dollars pour le poulet de chair et même les poudeuses reformées.

Face à cette situation, ainsi qu'aux avantages offerts aux exportateurs des découpes de poulet, nous assistons lentement mais sûrement à la disparition de

l'aviculture locale. Et cela, avec toutes les implications socio-économiques qu'on imagine.

Sur le plan économique par exemple, toutes ces importations exigent une mobilisation des devises alors que le pays en a besoin pour financer d'autres secteurs pourtant plus sensibles et stratégiques (éducation, santé, etc.). La présence d'entreprises avicoles nationales pourrait contribuer au revenu national.

Sur le plan social : en RDC, l'emploi formel

« On peut dire que la mondialisation, comme processus imposé par les nantis, constitue dans le cas d'espèce un crime contre l'humanité. »

représente que 2% de la population totale, 4% de la population active et 8% de la population masculine. La grande majorité survit grâce aux activités informelles, à l'économie populaire : petites fermes, petits jardins, boutiques et autres. Ce qui revient à dire que la disparition de l'aviculture locale au profit des produits importés constitue un coup fatal pour la population congolaise déjà très pauvre et misérable.

L'aviculture en RDC constitue également une épargne sûre pour les populations rurales. C'est grâce à ces produits que les enfants sont scolarisés, que la population se fait soigner en cas de maladie. Sa disparition, une fois de plus, constitue un acte criminel.

Conclusion

Pour la RDC prise dans l'étau de la mondialisation, le bilan social et économique de l'exportation de découpes de poulet par la société multinationale française Charles Doux et l'abattoir belge Wilki est donc lourd, très lourd. Elles provoquent l'appauvrissement, voire la disparition de l'espèce humaine, dans cette partie de la planète. On peut dire que la mondialisation, comme processus imposé par les nantis, constitue dans le cas d'espèce un crime contre l'humanité.

Les sociologues, les anthropologues, les philosophes et les autres ne cessent de nous rappeler que si l'homme biologique est le même partout, l'homme social est plutôt multiple, parce que soumis à des conditions écologiques différentes. Et les réponses qu'il donne aux interactions avec la nature sont différenciées.

Vouloir lui imposer un modèle de vie, jugé d'emblée universel, est plus qu'un sacrilège. C'est pourquoi, en ce qui concerne la RDC,

la situation est complexe. L'exportation de découpes de poulet illustre une société en crise, une société anomique, créature de la conférence de Berlin, fonctionnant jusqu'à ce jour comme un territoire sans maître, géré par les avatars de la pensée unique. L'aviculture congolaise ne pourra subsister que si la gestion politique de ce pays est revue. Il devrait en être de même avec la politique mondiale, secouée par la société civile: autrement, il n'y aura jamais de solution pour une paix durable en RDC et dans le monde.

L'aviculture, comme d'autres secteurs de la vie sociale, est emprisonnée dans une certaine façon de gérer le monde par les maîtres (la déraison managériale). Enfin, sur le plan interne, il y a également une grande lutte à mener, celle consistant à faire face à la culture de la pauvreté. La population congolaise, habituée à la misère, a développé une culture de la pauvreté, caractérisée par certains comportements anormaux (corruption, vol, escroquerie, etc.). Cette culture est adoptée par les dirigeants, dans ce qu'on appelle la "Gouvernance de la pauvreté".

Pour une paix durable en RDC, un front doit être engagé dans les deux directions, interne et externe.

Bibliographie

1. FIROUZEH Nahavandi (éd.), repenser le développement et la coopération internationale, état des savoirs universitaires, Karthala, Paris, 2003
2. RDC, Document Intérimaire de stratégies de réduction de la pauvreté, Kinshasa, Mars 2002
3. BONGELI Y.A, l'Etat-bébé in Analyses sociales, Volume unique, 2003
4. HOUTART, François, Religion et modes de production pré capitalistes, ed. de l'ULB, Parc Léopold, 1040 Bruxelles, Belgique, 1980
5. KIMPANGA MAHANIAH, Les rôles Historiques attribués à l'Afrique noire par le monde in LUKUNI LWA YUMA, N°3 janvier - juin 1999, Vol II, Université de Luozi, RDC
6. Idem
7. MABI MULUMBA, Quelle économie pour le Zaïre? in actes du IX^e Séminaire Scientifique FCK, Kinshasa du 3 au 6 Mai 1956, pp 41-63
8. HUBERT ALI RAMAZANI, La politique Agricole de la RDC de 1960 à ces jours : contraintes et opportunités, colloque, Kinshasa, le 25 novembre 2005
9. REPUBLIQUE DU ZAIRE, Département de l'agriculture et du développement rural, Inventaire des fermes avicoles et porcines autour de Kinshasa et Lubumbashi, perspectives et stratégies de développement, rapport final, vol1, Kinshasa, Juin 1986
10. ALBERTINI, Jean-Marie (éd) Lexique d'économie, Dalloz, Paris, 2004
11. VINOKUR, Anne, Mondialisation, compétitivité et sécurité humaine, communication, Vienne, 7^{ème} Conférence générale de l'EADI, 1996

Jean-Marie Kinkela Nsabi, sociologue, chercheur & enseignant à l'Université de Kinshasa e-mail jmkinkelan@yahoo.fr

«Je vis dans un pays très riche. Mais, qu'a-t-on fait des richesses? »

Victor Nzuzi Mbembere (GRAPR et NAD), Interview réalisée à Bruxelles, en février 2006, par Denis Horman.

Victor Nzuzi Mbembere est paysan et animateur du Groupe de réflexion et d'appui pour la promotion rurale (GRAPR) en République démocratique du Congo. Tour d'horizon accusateur...

Quels sont les principaux problèmes en RDC, aux niveaux social, économique et humain ?

Au niveau social, c'est à coup sûr, les problèmes de la santé et de l'éducation. Et ça ne fait qu'empirer. Car la santé est liée à l'alimentation et à la prévention. Comme le pouvoir d'achat est très faible, les gens ne mangent pas à leur faim, surtout dans les villes. Dans les villages, la situation est également critique. Nous sommes envahis par des produits importés qui coûtent moins cher et nous sommes condamnés à vendre beaucoup plus de produits à un prix dérisoire. La

situation alimentaire devient critique, car les paysans doivent même vendre leurs réserves pour avoir un peu d'argent et couvrir ainsi plus ou moins les frais

de santé et d'éducation. Le problème de la santé se complique encore par manque d'eau potable.

J'ai vu des personnes boire l'eau du fleuve Congo, avec toutes les maladies intestinales que cela peut provoquer. Dans mon village, les vaches de la JVL (Agro industriel Belge) et nous-mêmes allons boire dans la même rivière. Si les vaches arrivent les premières, elles troublent les eaux et nous devons attendre. Notre contrée est par excellence celle des amibes et de la bilharziose.

Pour l'enseignement, tout est payant, depuis l'école primaire jusqu'à l'université. Les éducateurs ou les médecins hésitent à se rendre à la campagne, dans les coins reculés, là où les gens sont pauvres et ne disposent pas assez de revenus pour payer. Et puis, il y a le problème du chômage.

Comment se présente le chômage, l'emploi, le revenu ?

Si l'on s'en tient aux statistiques de la Banque mondiale, dans son rapport sur la

réduction de la pauvreté au Congo, le chômage atteint 98% de la population active. Mais la Banque mondiale comptabilise, comme travailleurs, les enseignants, les infirmières, les travailleurs de la fonction publique ... mais pas les agriculteurs. A ce propos, j'ai une anecdote assez amusante, si on peut dire. Avec l'arrivée au pouvoir de Désiré Kabila père, on a changé les cartes d'identité, en remplaçant République du Zaïre par RDC. J'ai demandé qu'on mentionne comme profession « agriculteur »: on y a inscrit « sans profession », comme si je ne faisais rien dans la vie.

Sur mon passeport, j'ai la profession d'Agent de Développement, pas d'agriculteur. Pour un paysan, il n'y pas de possibilité d'avoir un visa pour l'Europe, aux dires du chargé des relations publiques de la coupole d'ONGD du Congo.

Ceci dit, le taux de chômage reste très élevé. Et la plupart des gens qui travaillent comme enseignants dans la fonction

publique gagnent à peine de quoi vivre. Près de 80% de la population est en dessous du seuil de pauvreté. Alors, c'est la débrouille. Il y a les petits commerçants en ville qui paient de petites taxes. Celles-ci n'entrent pas

nécessairement dans les caisses de l'Etat. A la campagne, on trouve de petits ferrailleurs, des mécaniciens qui raffolent de vieilles bagnoles avec parfois des boîtes de conserves comme pièce de rechange. Il y a les fonctionnaires qui, pour nouer les deux bouts, vendent du papier ou des archives, des enseignants qui négocient des points, des notes pour avoir un peu d'argent (au village, les élèves doivent travailler, comme main-d'œuvre, dans les champs). Il y a aussi des policiers qui extorquent un peu d'argent

et puis, il y a, chaque jour, des ONG qui naissent, avec, comme activité principale, «écrivain des projets de financement», juste pour se servir sur les dos des populations...

La majorité de la population est agricole. A quels problèmes est-elle confrontée ?

Il y a d'abord le problème de la terre. Je suis un paysan sans terre. Car j'habite un des deux cents villages dont un Belge, Mr Jules Van Lanker (Compagnie JVL), s'est approprié les terres en 1925. Cette concession est clôturée et surveillée. Dans les zones minières, c'est la même chose. Quand on découvre des minerais de diamant, de cobalt ou de cuivre quelque part, les paysans sont mis dehors. Même chose avec les grandes plantations de café. Une grande partie de nos terres nous a été enlevée. Elle n'a jamais été rétrocédée aux paysans qui doivent se contenter de petites parcelles surexploitées et qui s'appauvrissent.

Le deuxième problème touche à la commercialisation des produits.

L'infrastructure routière constitue un sérieux problème, même si la Banque mondiale finance la réhabilitation des principaux axes routiers. Les routes secondaires restent dans un état déplorable. Il y a aussi le matériel de transport qui s'est dégradé. Je me souviens, étant enfant, de la bonne qualité des caisses dans lesquelles on entreposait fruits et légumes pour le marché. Aujourd'hui, faute d'argent, on les entasse dans des sacs.

Oranges, tomates, ananas, tous ces produits périssables arrivent sur les marchés en mauvais état et doivent être vendus au

rabais. Il y a aussi le conditionnement des produits qui pose problème.

Quant à la transformation des produits sur place, cela n'existe pratiquement pas. Même la production locale d'arachide n'est plus transformée en huile, ce qui existait précédemment. Nos marchés sont envahis d'huile importée bon marché.

Ainsi, aux problèmes d'infrastructure, de commercialisation, d'absence de transformation des produits, s'ajoute celui de l'invasion de nos marchés par des

« Chaque jour, des ONG naissent, avec, comme activité principale, «écrivain des projets. »

Interview

produits moins chers, subsidiés, qui démantèlent la production locale.

Qu'en est-il exactement de ces importations en RDC ?

Des gens vous diront : « c'est tout à fait normal qu'il y ait des importations agricoles, parce que l'agriculture congolaise est incapable de nourrir les Congolais ». Je m'inscris en faux à ce type de raisonnement. Si on avait résolu le problème des infrastructures du réseau routier, le problème du transport, du conditionnement, s'il y avait un soutien étatique des paysans, on aurait de la nourriture en suffisance. Il y a même des produits qui périssent dans les villages, faute de moyens de transport. Les importations ? Vous trouvez la viande de vache, de porc, de mouton ; vous trouvez les découpes de poulet, les œufs. Vous trouvez les céréales, le maïs, le blé, la farine de blé, le pain que l'on consomme non seulement en ville, à Kinshasa, mais aussi au village et qui remplace les petits déjeuners à base de manioc. Les gens prennent automatiquement la baguette de pain qui coûte moins cher. Vous pouvez imaginer : si les 8 millions d'habitants de Kinshasa

consommaient, ne fut-ce qu'un jour, les produits locaux tels que l'igname, la patate douce ou la banane, qu'est-ce que cela ferait comme rentrées d'argent pour les agriculteurs ! Et puis, on importe également des produits oléagineux, l'huile végétale, l'huile de colza, de

tournesol qui ont remplacé l'huile de palme locale. Pourtant, on aurait pu valoriser l'huile de palme qui contient de la vitamine A. Il y a également le riz thaïlandais, chinois, indien, pakistanais qui a remplacé le riz produit localement, dans la province de l'Equateur (Bumba), dans le Kasai (Loddja), le long du fleuve Congo à Kinshasa ou à Mawunzi (mbanza-ngungu).

Ces importations concurrencent-elles les productions et les filières locales ?

Bien sûr ! C'est le cas de la viande de mouton, de chèvre, de porc, de volaille, dont les exportations sont subsidiées en Europe, et qui vient concurrencer notre production locale. Le manioc est aujourd'hui carrément déclassé par le blé et le riz importés. La même chose pour l'huile de palme, et ici avec des conséquences en cascade. Auparavant, les petites industries,

qui fabriquaient l'huile de palme, produisaient en même temps du tourteau palmiste qui nourrissait la volaille, les porcs... Aujourd'hui, comme le tourteau palmiste se fait rare, il est remplacé par du son de blé importé.

Les importations de découpes de poulet font-elles concurrence à une production avicole locale ? Y a-t-il une véritable production avicole au Congo ?

Les gens sont libres de dire ce qu'ils veulent. Moi, je m'inscris en faux là-dessus. Déjà, début des années 70, Mobutu avait créé, dans la région de Kinshasa, la ferme agro-industrielle de « Nsele », pour la production de poulets. Il existe également, jusqu'aujourd'hui, dans la banlieue de Kinshasa, la ferme de Kimuenza, qui élève des poulets. Ce n'est pas la population locale qui achète cette production avicole locale. Elle coûte plus cher que les produits importés. Le poulet local, bien meilleur que les découpes importées, est acheté par les personnes qui ont de l'argent, en particulier les consultants de la FAO, du PNUD, de l'UE, la

« Il n'est pas nécessaire de passer par des analyses de laboratoires pour deviner que des œufs pondus en août, emballés, mis dans des containers, amenés par cargo à une température de 5 degrés et vendus en décembre sous le soleil de Kinshasa, à 35 degrés à l'ombre, se trouvent dans un état limite. »

couche aisée du gouvernement, de la fonction publique...

Dans ma région, il y a eu également des fermes importantes pour l'élevage des poulets. Plusieurs ont dû fermer, à cause de la concurrence des produits importés. Il y a une compagnie sucrière belge, un groupe agro-industriel, qui exploitait également une ferme à Kuitu Ngongo, dans l'élevage de poulet. Elle a fermé ses portes. La ferme fut reprise par trois Congolais, de retour au pays. Mais finalement, à cause de la concurrence des produits importés, ils ont fermé leur entreprise (on a gardé la production d'œufs de consommation) et sont repartis en Europe.

Même les œufs viennent d'Europe, des Pays-Bas, également d'Afrique du Sud. Pourtant, en ce qui concerne la production d'œufs de consommation, nous pourrions tendre vers une autosuffisance dans la région de Kinshasa. On a pu constater qu'une série d'œufs importés sont impropres à la

consommation. Il n'est pas nécessaire de passer par des analyses de laboratoires pour deviner que des œufs pondus en août, emballés, mis dans des containers, amenés par cargo à une température de 5 degrés et vendus en décembre sous le soleil de Kinshasa, à 35 degrés à l'ombre, se trouvent dans un état limite.

D'où viennent ces importations ?

Il suffit de regarder la publicité ou encore les camionnettes dans la région. Les deux marques les plus connues sont la marque « Doux », de la multinationale française Charles Doux, et « Wilki », un abattoir installé en Belgique. La publicité fait croire que les poulets « Wilki » et « Doux » sont les meilleurs. Même les enfants veulent ce poulet. La population croit que le poulet local est élevé en mangeant n'importe quoi, alors que les découpes importées seraient de bonne qualité. Comme si on savait dans quelles conditions elles sont produites. Ce poulet congelé cuit a un goût de chiffon. Mais par manque de revenu, les gens l'achètent. Cette viande coûte moins cher, à savoir 1,5 dollar en moyenne le kilo de cuisses ou autres découpes, contre 5 dollars et plus pour la découpe de poulet local.

Ces poulets importés ne sont-ils pas appréciés par une population au pouvoir d'achat très faible ?

Bien sûr, il y a un problème de revenu. Je peux vous assurer que si les gens avaient de l'argent, ils choisiraient ce qui a plus de goût et de saveur, le poulet local. A cause de l'insuffisance d'équipement frigorifique, les découpes de poulet congelé, vendues sur les marchés, risquent d'être impropres à la consommation. Et puis, il y a la publicité pour le produit importé qui provoque un changement dans les habitudes culinaires. Il y a aussi un autre élément qui a joué : pour calmer le mécontentement, les révoltes potentielles dans les villes, le pouvoir en place a ouvert les frontières à des produits à bas prix pour permettre à la population de se nourrir tant bien que mal. Mais, plus fondamentalement encore, ces importations de nourriture provoquent un déséquilibre aux conséquences dramatiques. Il y a un réel appauvrissement des campagnes.

Confrontés à des importations agricoles-avicoles à des prix de dumping, les paysans ne savent plus écouler leurs produits sur les marchés. Cette situation provoque un exode vers la ville et les bidonvilles, à la recherche d'un hypothétique emploi. Et au village, les gens deviennent de plus en plus pauvres.

Si l'on soulève la question du développement local, qu'est-ce que cela veut dire pour toi ?

Interview

D'abord, cela me fait plaisir d'entendre ce terme, à l'heure où les grandes institutions financières internationales nous rabâchent les oreilles avec la « réduction de la pauvreté ».

Si l'on parle de développement local, il faut, pour moi, mettre d'abord l'accent sur les problèmes d'éducation, de santé. Dans mon village - en fait, il s'agit de sept villages -, on s'y est mis ensemble pour construire une école, avec l'aide d'une organisation caritative pour les tôles. Il y a également de petits dispensaires qui émergent ici ou là. Il y a un retour aux plantes médicinales. Cette pratique médicinale avait un peu disparu, à une certaine époque, assimilée à du fétichisme. Le développement au village, c'est avoir des bonnes routes, peut être la traction animale...

On parle beaucoup de l'Afrique: de l'aide au développement.

Qu'en penses-tu ?

Quand est-ce qu'on va arrêter de parler « d'aide » ? Quand est-ce qu'on va

permettre aux gens de mon pays de se prendre en charge eux-mêmes ? Pourquoi faut-il nous aider ?

Je vis dans un pays très riche. Mais qu'a-t-on fait des richesses du Congo ? C'est ça la question qu'il faut se poser. Il faut parler du pillage systématique des richesses de mon pays, des richesses minières surtout. Et dans l'agriculture, qu'a-t-on fait pour nous aider ? Nous en sommes toujours à la houe, à la machette. La traction animale ? Les moyens de transport ? Les gens font toujours 50, 60 km avec une caisse de 40 kilos de tomates sur la tête. Où sont les technologies appropriées ?

Dans nos villages, il n'y a pas d'électricité, alors qu'on a INGA, un des plus grands barrages du monde. On pourrait placer des éoliennes. On pourrait exploiter l'énergie solaire ! Mais, il faut un minimum d'argent pour cela.

Chez moi, au centre de recherche, on a installé Internet, dans le cadre d'un projet financé par l'Union européenne. Mais, aujourd'hui le centre de recherche est incapable de payer les factures de la connexion ; les écoles sont réhabilitées, mais les parents n'ont pas d'argent pour envoyer les enfants dans ces écoles ; on réfectionne des routes, mais on inonde les marchés des produits importés (pour concurrencer). Voilà, où en est « l'aide » au développement !

Le GRAPR et le NAD

Le Groupe de Réflexion et d'appui pour la promotion rurale (GRAPR) est une association paysanne créée en 1993 pour garantir la production paysanne et les intérêts des paysans. Nous produisons, mais nous nous occupons également de la formation et de l'information des paysans et paysannes. Nous n'avons pas de permanents : nous sommes tous paysans et exerçons nos activités en dehors de notre temps de travail ou pendant.

Avant la création du GRAPR, notre contrée n'avait aucune association paysanne formelle. Cependant, la dynamique associative existait : il existait déjà des regroupements paysans pour préparer les champs, semer, récolter, pratiquer la chasse ou le pêche...

Notre lutte consiste à structurer notre travail de paysans, à le valoriser, à faire entendre notre voix, à revendiquer nos droits, comme en bénéficient les citoyens. Nous n'avons pas d'eau potable, mais personne, dans les hautes sphères, ne s'en préoccupe, alors que nos enfants en meurent. Nous n'avons pas de terres, depuis 1925, mais personne ne songe à donner la terre au villageois. Au contraire ! Les autorités locales accordent plein pouvoir à la compagnie JVL. Les paysans qui tentent d'occuper des parcelles appartenant à la JVL sont jetés en prison. Les vaches de la JVL polluent les eaux avec

leurs excréments et elles dévastent nos cultures en saison sèche, de juin à septembre. Mais personne ne défend les paysans ... Nos écoles, nos routes, nos centres de santé sont dans un état déplorable. Personne ne s'en occupe. Voilà pourquoi le GRAPR est indispensable. Aujourd'hui, nous comptons plus de 40 associations. Il y a d'autres associations, des ONGD, des institutions internationales qui viennent avec le "Discours sur le Développement". Mais pendant que ces associations prennent de l'ampleur, les paysans, eux, deviennent de plus en plus pauvres. Pour le GRAPR, le bien-être doit partir d'une prise de conscience de la population. Celle-ci doit défendre ses propres intérêts, revendiquer et obtenir ses droits. Et pour y arriver, les paysans doivent travailler, se former et s'informer, sortir de l'ignorance - une ignorance qui permet à certains dirigeants de notre pays de continuer à piller, en toute impunité, le pays, en complicité avec des institutions internationales.

Dans nos formations, nous parlons de la dette, de l'OMC, du droit au développement... Par des exemples simples et concrets, la population comprend très bien ces thèmes brûlants de la mondialisation. Des exemples ! Pourquoi n'avons-nous pas l'électricité, alors que le barrage d'INGA exporte l'électricité jusqu'en Afrique du Sud ? Pourquoi ceux qui

viennent avec l'aide alimentaire ne nous aident pas à avoir la traction animale ? Pourquoi la recherche agronomique n'est-elle pas prise en charge par notre gouvernement ? Où va l'argent du diamant, de l'or, du cuivre, du cobalt, du bois de mon pays ?

Nous débattons aussi de la chose politique. Pourquoi la campagne électorale se déroule dans un désordre visible, alors que l'Union européenne parle toujours d'un bon déroulement ? Pourquoi la population n'arrive pas à envoyer les enfants à l'école, à les faire soigner, pourquoi elle ne mange pas bien ? Alors que l'on parle de l'amélioration de la situation économique du Congo, la guerre n'est toujours pas finie au sud du Kivu: on est sans armée nationale, mais les experts de l'ONU parlent de la paix en RDC ... Au gouvernement, il n'y a jamais eu des cohésions entre les composantes, mais, à l'étranger, on parle d'une bonne transition en RDC ...

Avec la deuxième association, les **Nouvelles Alternatives pour le Développement (NAD)**, nous arrivons à sortir du milieu paysan, pour échanger avec les universités, les syndicats, les écoles ... et parler, à un haut niveau, des problèmes paysans, de la mondialisation... Nous bénéficions même de l'appui des différentes radios, comme la radio nationale.

Présentation du CAVTK (Centre Agronomique et Vétérinaire Tropical de Kinshasa), asbl congolaise dans le secteur agricole

La République Démocratique du Congo a connu ces dernières années de nombreuses périodes d'instabilité qui ont plongé le pays dans une situation de précarité importante. La population congolaise a malheureusement, et comme dans presque tous les conflits, été fortement affectée par ces troubles notamment par la détérioration de nombreux services (éducation, santé, commerce) et la déstructuration des filières. La population essaie maintenant de survivre aux conditions difficiles, la débrouille au quotidien étant malheureusement le lot de nombreux Congolais.

Dans ce pays où tout est à reconstruire, l'alimentation de la population congolaise reste une priorité pour les autorités locales mais aussi pour de nombreux organismes tels que ONGD ou autres programmes internationaux. Cette priorité passe par la remise sur pied des systèmes agricoles et d'élevages afin de restructurer la filière.

C'est dans ce contexte qu'est né, en 2002, le CAVTK, Centre Agronomique et Vétérinaire Tropical de Kinshasa. Cette ASBL est une initiative du MINAGRI (ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Élevage du Congo) qui a vu le jour grâce à un financement de la Région wallonne de Belgique. Elle est soutenue par l'IVT-UIg (Institut Vétérinaire Tropical - Université de Liège) et la FUSAGx (Faculté universitaire des sciences agronomiques de Gembloux). L'asbl regroupe en son sein des représentants des pouvoirs publics, des institutions de recherche et d'enseignement belges et congolais, des privés, des ONG et des bailleurs de fonds.

Le CAVTK limite actuellement ses activités sur Kinshasa. En effet, la concentration de la population dans la ville et la non disponibilité des aliments montrent l'intérêt d'une action ciblée.

Le rôle principal du CAVTK est de stimuler la recherche et le développement agricole en RDC en y associant tous les acteurs du secteur agricole congolais. Cette plate-forme favorise la rencontre des différents acteurs concernés (privés, publics, ONG, services scientifiques) et les incite à travailler ensemble à la restructuration du secteur de la production agricole.

Les missions du CAVTK sont multiples :

- conseiller les acteurs du monde agricole sur les productions animales, végétales et piscicoles ;
- publier et mettre à disposition des agriculteurs congolais des documents de vulgarisation généraux et spécifiques à la RDC ;
- prester des expertises auprès des organismes internationaux via le réseau d'expertise nationale du CAVTK ;
- coordonner des projets de recherche et développement en collaboration avec des acteurs congolais et étrangers ;
- organiser des concertations entre les différents acteurs du monde agricole en RDC pour qu'ils adoptent ensemble des stratégies pour développer les filières de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage en RDC ;
- sensibiliser les bailleurs de fonds internationaux à l'importance de financer des projets de relance économique dans le secteur de l'agriculture.

Ces missions peuvent être regroupées en 3 domaines d'activité principaux : la formation et l'information par l'organisation de séminaires, conférences et formations sur des domaines aussi variés que les OGM, la gestion du cycle du projet ou l'élevage de porcs, mais aussi par la mise à disposition du public d'une bibliothèque rassemblant des ouvrages sur les thèmes de l'agriculture, de l'élevage, de l'économie et autres. Ce domaine a été renforcé début 2006 par un appui APEFE (Association pour la Promotion de l'Éducation et de la Formation à l'Étranger) dont l'objectif est de créer un pôle de formation et de vulgarisation au sein du CAVTK. Ce pôle sera chargé de produire des documents de vulgarisation agricole et de mettre en place des programmes de formation en concertation avec les bénéficiaires et les organismes d'encadrement des producteurs agricoles.

Le deuxième domaine concerne les activités sur le terrain avec l'appui scientifique des deux universités belges. En élevage, les efforts de recherche visent à améliorer la rentabilité des élevages de porcs et de canards dans les différentes communes de Kinshasa de manière à améliorer l'auto-alimentation de la ville en viande de porcs et de volaille. Les essais menés en station sont validés dans des fermes pilotes. Les différents maillons des filières sont évalués de manière à améliorer non seulement la production en viande mais aussi à faciliter l'accès à un aliment de qualité et à des débouchés intéressants en ville. En agriculture, des essais de culture de plantes à tubercules sont menés depuis deux ans.

Le troisième et dernier volet du CAVTK concerne les expertises. Elles sont menées par des experts choisis pour leurs connaissances techniques et scientifiques aussi bien au sein du CAVTK qu'en dehors.

Le CAVTK édite également une revue intitulée « Troupeaux et cultures des tropiques » traitant de l'agriculture, de l'élevage, de la pisciculture, de la transformation et de la conservation des produits agricoles ainsi que des filières socio-économiques. Celle-ci sera bientôt en ligne sur le site internet du CAVTK.

Depuis sa création en juin 2002, le CAVTK a acquis, à Kinshasa, une certaine notoriété et témoigne d'une appropriation par les autorités et les bénéficiaires locaux. Grâce à ses actions sur le terrain, l'asbl fait preuve de crédibilité. A l'heure du processus électoral actuellement en cours en RD Congo, il est important de penser à une relance économique durable du pays et en priorité à celle du secteur agricole. Le CAVTK espère être un acteur de poids dans cette relance et y participer activement.

Doux/Frangosul au Brésil

Marcos Antonio de Oliveira, Curitiba, Brésil 2005

Pourquoi la multinationale avicole française, Charles Doux, a-t-elle acquis, en 1998, le contrôle de la troisième entreprise avicole brésilienne, Frangosul, originaire de Montenegro, au Rio grande do Sul ? La réponse à cette question illustre la stratégie du 1er groupe volailler européen et 4ème mondial, stratégie par rapport au marché interne et international, ainsi que par rapport aux agriculteurs.

La production avicole brésilienne dans le contexte mondial

La production mondiale de poulet est très concentrée. Trois pays sont responsables de 60% de cette production : les Etats-Unis, la Chine, le Brésil. Même si le Brésil est le troisième plus grand producteur de poulet, il est déjà le deuxième plus grand producteur de volaille (poulets, dindes), derrière les Etats-Unis. Sa participation dans la production mondiale de poulet a augmenté de 11,6% à 15% entre 1999 et 2004, soit une augmentation de 27% de sa part. Sur la même période, les autres principaux acteurs mondiaux enregistraient une chute de leur participation à la production mondiale. Cette chute était par exemple de 13,4% pour l'Union européenne. Le Brésil fut également le seul, parmi les principaux exportateurs mondiaux de poulet, à avoir réussi à augmenter sa part dans les exportations mondiales, devenant ainsi, en 2004, le 2ème plus grand exportateur sur le marché mondial, derrière les Etats-Unis. Que ce soit au niveau du poulet entier ou des découpes, les régions vers lesquelles il y eut la plus grande croissance relative des ventes ont été l'Afrique et l'Union européenne. Entre 1999 et 2003, le marché africain est celui qui a présenté le plus fort taux de croissance des ventes, avec des exportations de découpes de poulet augmentant de 697%. Au sein de l'UE, les principales destinations des exportations de viande provenant du Brésil sont l'Allemagne, la France, la Hollande et le Portugal. La stratégie d'exportation vers l'UE s'explique par les bénéfices potentiels, les prix des ventes y étant plus élevés. Le marché

européen représente en outre un débouché pour la poitrine de poulet.

Cinq entreprises avicoles brésiennes (Sadia, Perdigao, Cargill/Seara, Doux/Frangosul et Aurora, dont la grande partie est localisée dans la région Sud du Brésil) représentent presque 70% des exportations totales. Une entreprise comme Doux/Frangosul, où prédominent des exportations de découpes de poulet, augmente ses parts dans les exportations provenant du Brésil.

Les grandes entreprises avicoles brésiennes se tournent davantage du marché externe, notamment à destination de l'UE, le marché interne étant quelque peu délaissé en raison de la baisse du pouvoir d'achat des consommateurs.

L'acquisition de Frangosul par Doux : une bonne affaire !

Frangosul, entreprise familiale dont environ 80% du capital appartenait à la famille Valauer Mueller, de Passo Fundo au Rio Grande do Sul, était compétitive sur le marché brésilien et même mondial. Toutefois, l'entreprise a souffert d'un déficit constant entre 1996 et 1998, l'année de sa reprise par Doux. La forte compétitivité avec les géants du secteur et la difficulté d'obtenir des prêts à des taux d'intérêt raisonnables ont poussé l'entreprise vers l'insolvabilité. La famille Mueller n'a finalement eu d'autre choix que de vendre ses actions à Doux, qui a pu acquérir la 3ème entreprise avicole à un prix inférieur à ce qu'elle aurait pu obtenir en d'autres périodes (fin 1998, le real valant encore beaucoup par rapport au dollar). D'abord propriétaire à 80% du capital de l'entreprise brésilienne, Doux possède aujourd'hui 99% du capital de Frangosul. Il ne reste plus que 1% d'autres actionnaires n'ayant pas le droit de vote dans l'entreprise.

En outre, Doux/Frangosul a décidé de ne plus être une Société Anonyme à capital ouvert, mais à capital fermé. Ainsi, depuis 1999, l'entreprise n'est plus obligée de divulguer les données que la CVM (Commission de Valeurs Mobilières) exige des entreprises à capital ouvert. A partir de 1999, les résultats de l'entreprise ont commencé à changer, surtout depuis 2003,

avec des bénéfices en continue augmentation.

La grippe aviaire en Asie a relancé les ventes de Doux/Frangosul. L'exonération d'impôts pour les exportations de produits agricoles et semi-élaborés, les subventions publiques d'aide à l'exportation, sans oublier les faibles coûts de production et de la main-d'œuvre façonnent un produit très compétitif, vendu essentiellement sur le marché mondial.

Une filière avicole intégrée

La structure industrielle de Doux. Frangosul inclut cinq usines de ration animale, quatre abattoirs de volailles, un abattoir de porcins et quatre usines de produits industrialisés. En plus de ces unités, l'entreprise possède sept incubateurs et onze filiales de vente de ses produits.

Doux-Frangosul au Brésil

En 2004, le Brésil a pris le premier rang des pays exportateurs de volailles, devançant les Etats-Unis avec 38% des exportations mondiales. En 1998, Doux rachète le 3ème producteur et exportateur de poulets (et de viande de porc) brésilien avec comme objectif de faire du Brésil la base d'exportation pour le reste du monde. Doux/Frangosul représente près de 20% des exportations brésiennes de poulets (chiffres de 2002). Ces exportations se font à destination du Moyen-Orient ou des ports africains de Luanda (Angola) et Matadi (RDC), etc. La concentration des industries de l'agroalimentaire s'accompagne de délocalisations des lieux de production et de découpe. Les fortes disparités entre les pays en ce qui concerne l'approvisionnement en matières premières bon marché (maïs, soja), les réglementations sanitaires et environnementales ainsi que les coûts de main-d'œuvre constituent des atouts pour l'agroalimentaire qui cherche toujours plus de compétitivité. Cela explique le fait que des firmes comme Doux ont délocalisé leur production dans un pays comme le Brésil.

Voir Coordination Sud, Solidarité Urgence Développement : Agriculture : pour une régulation du commerce mondial, Mettre le développement au cœur des négociations de l'Accord sur l'Agriculture à l'OMC. Décembre 2005

Toutes les unités existaient déjà lorsque Doux a racheté Frangosul. Toutefois, il y a eu une augmentation du volume d'abattage de l'entreprise qui abat aujourd'hui quelque 338 millions de poulets/an, soit plus de 900000 animaux/jour. Pour cela, la capacité d'abattage a dû être augmentée dans les

Transnationalisation

quatre unités industrielles, à Montenegro (où se trouve le siège administratif de l'entreprise), à Passo Fundo (unité principale de production et découpe de poulets destinés à

l'exportation), à Caxias do Sul et Caarapo.

Pour approvisionner

ces unités, Doux/Frangosul possède quelque 3200 producteurs intégrés et plus de 7200 employés (ils étaient 4250 en 1998, lors du rachat de l'entreprise par Doux).

Les produits proposés par Doux/Frangosul concernent les viandes de poulet, dinde et porc, les produits dérivés et industrialisés. Dans le domaine de la volaille, l'entreprise propose des poulets et des dindes entiers, des découpes de poulet (poitrine, ailes, cuisses et abats), des découpes de dinde et des abats, assaisonnés ou non. Dans le cas des découpes de poulet, l'entreprise propose trois options d'emballage : le produit emballé en barquette en quantité d'environ 800 grammes ; le produit en sacs IQF (individual quick frozen, qui est un emballage avec une seule découpe de poulet, surgelé et emballé), dans ce cas surgelé individuellement, avec un poids d'environ 2,5kg et le produit en sac plastique d'environ 1 kg.

Marché interne et externe

Environ 20% du chiffre d'affaires actuel de Doux/Frangosul provient de l'exploitation du marché intérieur. Les trois principaux marchés de l'entreprise se situent dans les

régions de Rio Grande do Sul, de Sao Paulo et du nord-est.

Dans le secteur de la volaille, 80% de la production de l'entreprise sont destinés à

« Dans le secteur de la volaille, 80% de la production de l'entreprise sont destinés à l'exportation. »

l'exportation. Cette exportation représentait, en 2003, plus de 20% des exportations de viande de poulet entier provenant du Brésil et plus de 10% des exportations de découpe de poulet. Doux/Frangosul exporte surtout des découpes de poulet (près de 90% des exportations de viande de poulet) dans environ 1560 pays : la France, l'Angleterre, les pays africains, le Japon, Singapour et l'Arabie Saoudite, l'Amérique centrale absorbent environ 90% des exportations. Les produits exportés en Afrique (Afrique du Sud en particulier) sont le bas de gamme : cuisses, tête, cou, pied.

La principale unité pour l'exportation de poulet de Doux/Frangosul est localisée à Passo Fundo, au Rio Grande do Sul. De cette unité, qui abat environ 380000 poulets/jour, près de 95% vont vers l'exportation.

La relation « contractuelle » entre Doux/Frangosul et les agriculteurs

L'entreprise sous-traite en quelque sorte la production de poulet avec des agriculteurs : elle livre -moyennant paiement- les poussins, les rations (les intrants), les

médicaments. L'agriculteur met à disposition les locaux, l'eau, l'énergie, le bois, la main-d'œuvre.

Certains éleveurs n'ont même pas de contrat écrit avec l'entreprise. Leur relation avec Doux est uniquement sur « parole ». Les prix que les aviculteurs doivent payer pour les rations, les poussins et les médicaments ont considérablement augmenté. Par contre, les prix reçus par les aviculteurs pour leur production, en plus d'être définis par Doux, sans consultation préalable, sont en baisse continue.

L'agriculteur n'a aucun contrôle sur les prix, reçus et payés, ni sur le revenu qu'il va toucher pour chaque bande.

Dans le coût réduit de la main-d'œuvre se trouve une des raisons principales pour laquelle Charles Doux a décidé de s'installer au Brésil. Un employé industriel de l'entreprise brésilienne touche un salaire d'environ 409 reais par mois, ce qui correspond à 111,7 euros.

Un important turn-over existe dans l'industrie avicole, provoqué par les bas salaires, mais également par les maladies contractées sur les lieux du travail : le rythme intense du travail, surtout dans le secteur de la découpe ; les maladies pulmonaires, causées par le travail dans des locaux froids et humides ; les problèmes de peau (champignons et autres mycoses) que les travailleurs finissent par attraper au contact avec des animaux contaminés.

Résumé, par D. Horman, de la contribution qui a été réalisée à l'initiative d'Agir Ici, du CCFD, du CFSI et du GRET dans le cadre de la campagne « Exportations de poulets : l'Europe plume l'Afrique ».

Charles Doux : un géant du secteur avicole

Créé en 1955, le groupe français Charles Doux est, aujourd'hui, le premier producteur européen de volailles, le cinquième au niveau mondial. Il est leader mondial à l'export. La maison mère se situe à Châteaulin dans le Finistère.

Le rapport d'activité 2004 confirme la puissance de la multinationale :

- Premier producteur européen de volailles et de produits transformés à base de volailles, avec 1 100 000 tonnes de vif produites en 2004.
- Toute la gamme de produits : volaille entière, découpe, préparations et produits élaborés ; production de poulet, poule, coq, dinde, pintade, canard, lapin, chevreau, caille... Les marques de la multinationale : en France (Père Dodu, Le Jonzé et Label Rouge) ; en Espagne (Trio Cosme), en Allemagne (Guts-Bold), Moyen-Orient (Doux), Brésil/Frangosul (Le Bon)
- Premier exportateur mondial de volailles et de produits transformés à base de volailles
- Cinquième producteur mondial de volailles
- 1,347 milliard d'euros de chiffre d'affaires en 2004
- Le chiffre d'affaires par zone géographique s'établit de la manière suivante : France (37%), Europe /hors France (28%), Moyen-Orient (15%), Amériques (10%), Extrême-Orient (6%), Afrique (4%). Les deux tiers du chiffre d'affaires sont réalisés hors des marchés nationaux.
- Le chiffre d'affaires par famille de produits s'établit comme suit : poulet (47%), produits élaborés (17%), dinde (125%), autres volailles (13%), autres produits (8%).
- Plus de 14 000 collaborateurs/effectifs, dont 8 000 au Brésil et 5 600 en France. Les effectifs ont augmenté de 62% au Brésil depuis 1998.
- 80% du personnel de Doux est au SMIG !
- 23 sites d'abattage et de découpe dans cinq pays (France, Allemagne, Espagne, Suisse et Brésil)
- 4 sites de transformation ; 14 couvoirs, 12 usines d'aliments
- 2,5 millions de volailles produites chaque jour dans les sites du groupe Doux
- Des produits commercialisés dans plus de 130 pays. Depuis novembre 2004, Doux a passé un accord avec Maersk Scaland, premier transporteur maritime mondial : 17 000 conteneurs sont acheminés sur une cinquantaine de corridors internationaux reliant les cinq continents.
- Des relations étroites et de long terme avec plus de 4 800 éleveurs

Quand la grippe aviaire frappe l'Afrique

Lorsqu'en février 2006 une manifestation du virus H5N1 a été confirmée au Nigeria, la FAO et une grande partie de la communauté scientifique internationale ont encore une fois montré du doigt les oiseaux migrateurs, même si l'exploitation industrielle infectée n'était pas à proximité de zones humides migratoires et qu'il n'existait aucune preuve d'infection ou de morts en série parmi les oiseaux sauvages dans la zone.

Joseph Domenech, de la FAO, a déclaré : « Si ce n'est pas les oiseaux sauvages, ce sera difficile à comprendre ».

Cependant, les autorités nigérianes ont immédiatement désigné comme responsable le secteur avicole, l'un des plus grands et des plus industriels en Afrique subsaharienne. Et

pourquoi pas ? Il existe un précédent. Déjà en 2003, quand une flambée de cas de grippe aviaire se déchaîna sur les Pays-Bas, une exploitation avicole nigérienne importait près de 30 000 oeufs à couver en provenance

d'une des exploitations néerlandaises infectées. Heureusement, les autorités néerlandaises ont signalé la cargaison assez tôt à leurs homologues nigériens pour qu'ils prennent des mesures visant à « limiter l'extension de la maladie à d'autres fermes. » L'exploitation agricole nigérienne a en attendant accepté les oeufs importés dans un premier temps, puis les a refusés et a ensuite déclaré les avoir tous détruits. C'est à peu près à cette époque que la grippe aviaire s'est à nouveau déclarée dans un seul élevage industriel de 40 000 volailles.

« Si les pays d'Afrique de l'Ouest veulent reconquérir une parcelle de souveraineté, ils doivent commencer par exiger que le droit de souveraineté alimentaire soit reconnu par la Communauté internationale, et donc à l'OMC. »

L'élevage appartient au Ministre des sports du pays et, comme l'a dit un expert nigérien en matière de volaille à GRAIN : « de telles personnes font souvent les choses à leur manière sans faire assez attention, voire pas

du tout, aux règles. » Il s'est avéré que l'élevage en question n'utilisait pas des oeufs de couvoir enregistrés, c'est-à-dire que les oeufs de couvoirs, qui ne tombent pas sous le coup de l'interdiction d'importation des volailles, ont été probablement importés et pouvaient parfaitement provenir d'un pays infecté par la grippe aviaire, comme la Turquie, un important exportateur d'oeufs de couvoir.

La maladie s'est ensuite propagée aux autres élevages industriels, et, une association d'aviculteurs locaux a déclaré que plus de 150 000 volailles étaient mortes dans 30 élevages appartenant à certains de leurs membres dans la zone. Un aviculteur touché déclara à la BBC que les exploitations industrielles étaient en train d'écouler à bas prix leurs poulets malades sur les marchés afin de contourner les quarantaines futures et faire un rapide profit. « Ici, les aviculteurs ont tué leurs volailles malades et les ont mises sur le marché pour être vendues comme viande. » C'est dangereux pour la santé » a déclaré l'aviculteur Auwalu Haruna.

Extrait du périodique GRAIN, février 2006

Et l'Europe augmente ses subventions ...

L'importation de poulets congelés était l'un des nombreux griefs évoqués par les pays africains, lors de la conférence de l'OMC, qui s'est tenue le mois dernier à Hong Kong, et où les pays en développement ont, à plusieurs reprises, critiqué les subventions agricoles et les autres politiques commerciales qui favorisent les pays industrialisés au détriment des pays pauvres. Des milliers de fermiers et de militants altermondialistes venus d'Afrique et d'Europe se sont retrouvés le mardi 17 janvier à Yaoundé, la capitale camerounaise pour exiger la fin des importations des poulets congelés, qui, selon les fermiers et les consommateurs, menacent la santé des Camerounais et leurs revenus. Près de 6 000 personnes s'étaient réunies pour manifester devant les bureaux de l'Association citoyenne de défense des intérêts collectifs (ACDIC), qui a organisé l'événement, après que les autorités aient, à la dernière minute, interdit toute manifestation dans le centre ville. Les manifestants arboraient des banderoles sur lesquelles on pouvait lire « les poulets congelés, une catastrophe pour les producteurs camerounais » et « importer ce que nous produisons ? Quel crime pour notre économie locale ! »

C'est ce moment que l'Europe a choisi pour augmenter ses subventions aux exportations de poulets de 8,6% ! Pourquoi une telle mesure de la part de l'Europe ? Tout simplement parce qu'avec la grippe aviaire, la consommation de poulet a fortement baissé en Europe. Il faut donc, de son point de vue, que « ses partenaires », qui ont déjà des problèmes, consomment les poulets que les Européens ne veulent plus manger. Voilà ce que veut dire être partenaire de l'Europe ! L'Europe nous donne ainsi un signal fort ! C'est avec cet éclairage qu'il nous faut comprendre ce que cherche l'Europe, quand elle parle d'Accord de Partenariat Economique ! C'est à la lumière de ce que vient de faire l'Europe que les négociateurs africains doivent retourner à la table des négociations de l'OMC à Genève. Les pays riches ne sont pas prêts à abandonner sans combat leurs avantages acquis. Les pays pauvres ne doivent pas négocier à partir des propositions de ces pays riches, mais à partir des besoins réels de leurs populations. Si les pays d'Afrique de l'Ouest veulent reconquérir une parcelle de souveraineté, ils doivent commencer par exiger que le droit de souveraineté alimentaire soit reconnu par la Communauté internationale, et donc à l'OMC. Si l'OMC refuse d'aller dans ce sens, alors les pays africains n'ont aucun intérêt à signer un accord quelconque à Genève. Mieux, ils doivent exiger que l'agriculture (et donc la question du commerce des produits agricoles) soit retirée de l'OMC pour être confiée à une autre instance internationale plus respectueuse du droit des populations. Les pays africains ne sont pas sans moyens de pression. C'est plutôt la volonté politique qui semble faire défaut ! En effet, les mêmes arguments, qui ont permis de condamner les Etats-Unis sur le coton, pourraient être utilisés contre la politique agricole de l'Europe.

Correspondance de Maurice Oudet, Koudougou, Burkina Faso, 26 janvier 2006

«Nous lançons une campagne de deux ans sur le thème de la souveraineté alimentaire»

Stéphane Desgain, chargé de recherche au CNCD et coordinateur de la plate-forme « souveraineté alimentaire »

Pourquoi cette campagne portée par le CNCD et la plate-forme « souveraineté alimentaire » ?

D'abord, le CNCD est soucieux de choisir des thématiques suffisamment larges et fédératives, pour que toutes les ONG membres puissent s'y impliquer d'une manière ou d'une autre. Nous avons déjà, dans les années 1996 à 2000, porté une campagne sur la souveraineté alimentaire et en lien avec la plate-forme. Dans cette nouvelle campagne, nous donnerons une place encore plus importante à la plate-forme « souveraineté alimentaire » qui, je le rappelle, regroupe, aux côtés des ONG, des syndicats d'agriculteurs, des organisations de défense de l'environnement et des consommateurs.

Alors, pourquoi cette campagne ? Nous la plaçons dans le cadre de la préparation de 11.11.11. Son axe central peut se définir comme le droit à définir des politiques agricoles qui répondent aux attentes citoyennes. Le droit de définir ce qui est bon pour une population, ce qui est bon pour ses producteurs, pour ses consommateurs. Aujourd'hui, on établit des règles internationales, sur les politiques agricoles, alimentaires, sur le commerce, qui favorisent l'agro-business, l'exportation au détriment de la production et de la consommation locales, de l'agriculture familiale.

Les grandes revendications que nous allons porter dans cette campagne, Nord-Sud, sur la souveraineté alimentaire, peuvent être formulées ainsi :

assurer des prix agricoles qui permettent aux agriculteurs de vivre décemment de leur travail, garantir l'accès des populations agricoles à la terre, aux semences, aux crédits, à l'eau, ... ;

permettre aux pays d'imposer des règles qui favorisent une agriculture destinée en priorité à l'alimentation des populations locales et qui préserve l'environnement, la biodiversité et la santé des consommateurs.

Au-delà de la solidarité Nord-Sud, en quoi cette campagne peut-elle impliquer les citoyen(ne)s ici ? Les agriculteurs ne représentent-ils

pas à peine plus d'1% de la population ?

Il n'y a pas que l'aspect solidarité Nord-Sud, même si les premières victimes en nombre des décisions politiques et des intérêts de l'agro-business sont les agriculteurs et les populations du Sud. Ce qui est important dans la campagne 'souveraineté alimentaire' c'est, au-delà des agriculteurs, victimes de l'agriculture productiviste et des multinationales de l'agro-business, l'implication d'autres couches de la population, ici même. Il y a les consommateurs qui ne bénéficient pas de la chute des prix payés aux producteurs. Par contre, c'est tout bénéfique pour les multinationales de l'agro et les grandes chaînes de la distribution. Il y a aussi les organisations environnementalistes qui s'insurgent contre le 'modèle' productiviste, basé sur les exportations, 'modèle' qui a des conséquences environnementales dramatiques. L'agriculture ultra compétitive détruit l'environnement.

Les temps forts de cette campagne

Ce sera surtout un travail de sensibilisation, avec les partenaires de la plate-forme qui continueront par la suite à faire sur le long terme un travail de recherche, de plaidoyer politique, etc.

On va profitera de l'événement 11.11.11, mais aussi de la journée mondiale de l'alimentation, le 16 octobre ; également, la foire agricole de Libramont, qui chaque année, fin juillet, rassemble plus de 180 000 personnes. Ce sera l'occasion de faire non seulement un travail de sensibilisation sur les revendications de la souveraineté alimentaire, mais aussi de rencontres et de plaidoyer politique. Nous avons également le festival Esperanza qui rassemble, le premier week-end d'août, plus de 25 000 personnes, et qui, cette année, a choisi la souveraineté alimentaire comme thématique du festival. Depuis plusieurs années, le festival a choisi le CNCD pour faire la coordination entre les diverses organisations, membres et non membres du CNCD.

Pour mener à bien le travail de sensibilisation, nous avons prévu différents séminaires, rencontres et journées de formation à Bruxelles et dans les différentes

ville de Wallonie ; nous allons également sortir une série de publications, d'outils pédagogiques (jeux coopératifs, exposition mobile, mallette pédagogique avec des films de 10 à 15 minutes, ...). Par exemple, sortira, chez Labor, un ouvrage collectif sur les enjeux de la campagne, un numéro des cahiers de la coopération, une revue éditée en Belgique et en France, en collaboration avec le CRID.

Revenons aux partenaires de cette campagne ! Qui sont-ils et comment vont-ils être réellement impliqués ?

Les partenaires les plus actifs sont, en ce qui concerne les ONG, Oxfam Solidarité, SOS Faim, Frères des Hommes, Foi et Justice Net Work, et le Gresea qui nous a rejoints. Parmi les associations de l'environnement, il y a InterEnvironnement Wallonie, le Collectif Stratégies Alimentaires, et parmi les organisations paysannes, la FWA, le FUJA, le FJA, le MAP, des représentants de Via Campesina, les membres nationaux de la CPE. Nous essayons d'impliquer davantage les consommateurs.

En Belgique, nous allons mener la campagne en partenariat avec Elf.Elf.Elf et la plate-forme néerlandophone 'souveraineté alimentaire'.

Nous avons également un partenariat européen avec le réseau européen de la plate-forme 'souveraineté alimentaire', en France, Italie, Espagne, Autriche, Luxembourg, Allemagne et en Grande-Bretagne. Des contacts sont également pris en Pologne et en Hongrie.

Au niveau européen, on va profiter du mémorandum qui va être déposé par le gouvernement français sur la réforme de la PAC pour mener un travail d'information, ainsi qu'un plaidoyer politique auprès des responsables politiques de chacun des pays. Cette démarche sera également faite par la suite auprès des parlementaires européens. Nous allons mener la campagne dans un partenariat plus étroit avec le CRID, qui est un réseau d'ONG de développement en France. Les partenaires seront impliqués dans les publications, les séminaires et les colloques.

Et le Sud dans tout ça ?

Ils seront présents de deux manières. Nos ONG de solidarité Nord-Sud, comme Oxfam Solidarité, ou encore le CSA, SOS Faim ..., tirent leur légitimité et l'élaboration de leurs revendications en terme de souveraineté alimentaire des mouvements paysans et autres qu'elles soutiennent dans le Sud.

Des partenaires du Sud seront présents dans la campagne lors de rencontres et de séminaires. En mars, le CSA organise une rencontre autour des réformes agraires. A la foire de Libramont, des partenaires du Sud seront invités par SOS Faim. Lors du festival Esperanza, des partenaires du Sud animeront des conférences et des débats ainsi que pendant l'opération 11.11.11.

Quelle est la finalité de cette campagne ?

Nous voulons faire pression sur l'agenda immédiat. Cette année, l'OMC veut clôturer le cycle de Doha sur l'Agriculture. Face aux enjeux soulevés, on ne peut rester les bras croisés. Il y a les Accords de partenariat économiques, avec les pays ACP, qui doivent être conclus et finalisés d'ici 2008. Il y a le projet de réforme de la PAC qui ne va pas dans la bonne direction. On abandonne des outils qui permettaient de répondre en partie à la sécurité alimentaire, à la qualité des aliments et à la survie du monde rural. On veut calquer la PAC sur le modèle de l'OMC. Il y a également tout le débat et les mesures prises sur tous les produits OGM. Donc, il y a une actualité brûlante qu'on va essayer d'influencer, entre autres, avec des pétitions, qui permettront de renforcer le travail de la plate-forme, avec ses différentes revendications.

Interview réalisée par Denis Horman.

Carte de visite, anno 2006

Le GRESEA, c'est l'acronyme de Groupe de recherche pour une stratégie économique alternative (entendez: une économie de solidarité entre les travailleurs).

Fondé en 1978 par des personnalités syndicales et tiers-mondistes, il s'attache, depuis vingt-cinq ans, à percer les rideaux de fumée qui voilent la mise en concurrence des travailleurs, tant entre les pays du Nord et du Sud qu'à l'intérieur de ceux-ci. C'est, mettons, une autre approche du monde

Au départ, cette approche a consisté à réaliser des études des filières économiques (tabac, cuivre, Eternit...) tendant à démontrer que, d'un bout à l'autre d'une chaîne de production mondialisée, les travailleurs sont exploités, de manières certes différentes, mais avec une égale intensité. En ce sens, le GRESEA poursuit, depuis sa fondation, un objectif de recherche et d'action sur le thème de la solidarité entre les peuples. Plus particulièrement, il privilégie l'analyse économique comme outil de compréhension pour appréhender les rapports de forces qui régissent le monde et participer à l'émancipation des travailleurs du Nord et du Sud.

Progressivement, les travaux ont été étendus à d'autres aspects de l'économie-monde. Important, naturellement, l'économie. Elle forme la base des idéologies, des rapports de forces et des évolutions de la société. C'est un postulat de gauche que le GRESEA partage et veut faire partager. Parce que l'économie peut être un outil de solidarité - entre les travailleurs, entre les peuples et entre les nations.

Et parce que le secteur privé et ses entreprises, surtout transnationales, occupent aujourd'hui une place centrale dans l'évolution du monde. C'est vrai dans les relations internationales (guerre et paix), c'est vrai dans l'élaboration des politiques publiques, c'est vrai dans ce qu'il a été convenu d'appeler la "gouvernance mondiale" et c'est vrai encore dans le gauchissement - la privatisation, diront d'aucuns - des cadres réglementaires juridiques, au plan national comme international.

L'économie est une donnée quotidienne dans la vie de tout un chacun. Dans son rôle de salarié. Ou de chômeur, ou de consommateur, ou d'électeur, ou de syndiqué, ou de militant, ou d'épargnant. En même temps, l'économie demeure paradoxalement une sorte de no man's land. Il en est question dans les pages spécialisées de la presse, mais uniquement sous l'angle, jamais progressiste, des chefs d'entreprise et des investisseurs. Il n'y a nulle part d'explication, de mise en débat critique des théories et postulats qui soutiennent l'édifice économique. Déficit démocratique s'il en est, c'est à cet enjeu que le GRESEA entend dans les prochaines années, en liaison avec syndicats et mouvements sociaux, concentrer ses forces.

GRESEA asbl,

11, rue Royale, B-1000 Bruxelles

Tél: 02/ 219 70 76 - Fax: 02/ 219 64 86 - Courriel: gresea@skynet.be

Site : www.gresea.be

Pour en savoir plus...

Marc François, Documentaliste du GRESEA

La souveraineté alimentaire

L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde. Rapport annuel de la FAO
http://www.fao.org/sof/sofi/index_fr.htm

Agriculture : pour une régulation du commerce mondial. Mettre le développement au cœur des négociations de l'Accord sur l'Agriculture à l'OMC/Sabine Aneau ; Coordination Sud, Paris, 2005 ; 99 pages (Etudes et Analyses)
www.coordinationsud.org/IMG/_article_PDF/article_2472.pdf

L'alimentation dans le monde : mieux nourrir la planète/ Jean-Paul Charvet ; Larousse, Paris, 2004 ; 128 p.

Le commerce international contre la souveraineté alimentaire et les droits sociaux ? Actes du Forum du Réseau Solidarité, 20-21 novembre 2004, Paris ; 51 p.

La souveraineté alimentaire à l'épreuve de la mondialisation
 in Les Cahiers de la solidarité, CRID, juin 2004 ; 20 p.

Le droit à l'alimentation/ Jean Ziegler ; Ed. Mille et une nuits, Paris, 2003 ; 228 p. (Essai)

Le commerce de la faim : la sécurité alimentaire sacrifiée à l'autel du libre-échange/ John Madeley ; Alliance des éditeurs indépendants, Bruxelles, 2002 ; 259 p. (Enjeux Planète n° 1)

Comment nourrir l'humanité ?
 in : l'Ecologiste n° 7, juin 2002 (dossier spécial) ; p. 24-69

La sécurité alimentaire/ Andrea Claire Harte Smith ; éd. Gamma, Bonneuil-les-Eaux (France), 2002 ; 32 p.

Mondialisation et sécurité alimentaire au Sahel: enjeux et perspectives/ Mariam Sow ; Groupe des Verts du Parlement européen, Bruxelles, 2001 ; 7 p.

Souveraineté alimentaire et OMC : un dossier de la Plate-forme Souveraineté Alimentaire, Bruxelles, 2000 (6 fiches)

Sécurité alimentaire et politiques agricoles des pays en développement : problématiques nationales et enjeux des négociations internationales ; IRAM, Paris, 2000 ; 25 p. + annexes

La sécurité alimentaire
 in : Informations et commentaires n° 111, avril-juin 2000 ; pp. 4-50

L'insécurité alimentaire en Afrique subsaharienne : le rôle des incertitudes/ K. Nubukpo ; L'Harmattan, Paris, 2000 ; 212 p.

L'Organisation Mondiale du Commerce et l'agriculture : la souveraineté alimentaire menacée par les accords commerciaux/ Daniel Van Der Steen, Alex Danau, Marek Poznanski ; CSA, Bruxelles, 1999 ; 95 p.

La sécurité alimentaire : parlons-en pour qu'elle existe/ CNCD, Bruxelles, 1996 (4 fiches)

Le défi alimentaire mondial : des enjeux marchands à la gestion du bien public/ Jean-Marie Brun ; Solagral, Paris, 1996 ; 93 p. (Dossier pour un débat n° 72)

L'agrobusiness et le dumping agricole

Qui est le dindon de la farce ? Le rôle central de l'industrie du volaille dans la crise de la grippe aviaire/ GRAIN, février 2006
www.grain.org/briefings/?id=195

A round for free: how rich countries are getting a free ride on agricultural subsidies at the WTO/ Oxfam international, June 2005 ; 63 p. (Oxfam Briefing Paper n° 76)

Politiques agricoles, soutiens, subventions, ..., PAC, OMC, dumping, développement, souveraineté alimentaire, ... : quelles sont les conditions de légitimité du soutien public en agriculture ?/ CPE ; EUCAPProject, septembre 2005 ; 22 p.
http://www.cpefarmers.org/positions/fr/16_300905.pdf

Agricultures et paysanneries des Tiers mondes/ Marc Dufumier ; Karthala, Paris, 2004 ; 598 p.

Stop dumping, promote food security!/ Germanwatch, April 2004 ; 71 p.
<http://www.germanwatch.org/welcome.htm>

Stop the dumping! How EU agricultural subsidies are damaging livelihoods in the developing world/ Oxfam international, October 2002 ; 12 p. (Oxfam Briefing Paper n° 31)

L'agriculture, talon d'Achille de la mondialisation: Clés pour un accord agricole solidaire à l'OMC/ Jacques Berthelot ; L'Harmattan, Paris, 2001 ; 509 p.

Les agricultures du Sud et l'OMC: 11 fiches pour comprendre, anticiper, débattre/ SOLAGRAL, Paris, 2001 (11 fiches)

Nourrir le monde ou l'agrobusiness : enquête sur Monsanto/ Isabelle Delforge ; Oxfam, Bruxelles, 2000 ; 105 p.

La République Démocratique du Congo (RDC)

Géopolitique du Congo (RDC)/ Marie-France Cros et François Misser ; Ed. Complexe, 2006 ; 143 p.

La sécurité alimentaire en RD Congo : vers une stratégie d'intervention ; Vredeseilanden-Coopibo Magazine, Partenariat CDI, SOS Faim, Bruxelles, 2004 ; 23 p.

Un site consacré entièrement au Congo
www.congonline.com/

L'ONG (néerlandophone) de développement ATOL a créé un portail pour « valoriser les connaissances endogènes sur le développement en RDC »
www.atol.be/port/rdc/portRDC.htm

La fiscalité de votre ASBL: TVA, IPM, taxes sur le patrimoine et droits de donation/ Christian Fischer ; Editions Couleur Livres, Charleroi, 2006 ; 192 pages (23 €)

Tant la réglementation TVA que celle de l'impôt des personnes morales ont consacré l'existence de secteurs d'activités fiscalement privilégiés : soins de santé, enseignement, activités sportives ou culturelles, etc. Ces réglementations, très techniques, leur accordent des facilités, des exemptions et des dérogations de nature à diminuer le poids de leur fiscalité et la lourdeur de leurs obligations administratives. Pour se retrouver dans ce maquis, voilà un guide pratique, clair et précis, divisé en quatre parties : l'ASBL et la taxe sur la valeur ajoutée, l'ASBL et l'impôt des personnes morales, l'ASBL et la taxe sur le patrimoine, l'ASBL et les droits de donation. (M.F.)

Les ONG qu'est-ce que c'est ? /Collectif; Ed. Couleur Livres, Charleroi ; COTA, Bruxelles, 2005 ; 159 pages (17€)

Les ONG sont sous les feux de l'actualité. Par leurs interventions, leurs prises de positions, leurs capacités de mobilisation, elles deviennent un des acteurs incontournables de nos sociétés, du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest. Celles qui s'occupent plus particulièrement de la coopération au développement avec les pays du Sud (ONGD) en sont une des composantes. Dans la première partie du livre, 46 personnalités belges issues de divers milieux (culturel, politique, associatif, syndical, universitaire, sportif, ...) expriment leur point de vue, ou leurs attentes à propos des ONG. La seconde partie fait écho à ces interventions et apporte d'autres informations utiles. L'ouvrage constitue la première étape d'une action plus large de sensibilisation à la solidarité internationale et de dialogue avec le public belge sur la nature et le rôle des ONG face aux enjeux internationaux actuels.

Multinationales 2005/ Walter Bouvais, David Garcia ; Ed. Danger public, Paris, 2005 ; 347 pages (Coll. Alter) (25 €)

Multinationales 2005, ce sont 50 firmes passées au crible : activité, salaire des dirigeants, actionnariat, sous-traitants, implantations dans le monde, relations avec les sous-traitants, respect du droit du travail, développement durable... Cet ouvrage, réalisé par deux journalistes économiques, dresse le portrait des plus grandes entreprises mondiales. Ce sont deux ans d'enquête qui rejoint le mouvement de « contrôle citoyen » des entreprises qui remplissent notre quotidien sans que nous connaissions réellement leur identité et surtout, leur pouvoir.

Ce sont 50 fiches, un guide qui offre une approche rigoureuse de la mondialisation, qui peut certes être utilement complétée par d'autres travaux, mais qui offre un outil de lecture précieux à quiconque souhaite comprendre les évolutions de l'environnement économique global. (M.F.)

Le miracle chinois vu de l'intérieur ; Collectif. Cetri/Syllepse, 2005, 182 p.

La Chine, c'est spécial. On veut dire: dans le discours gnangnan-dominant: s'il venait à l'idée de quiconque d'appliquer aux Etats-Unis le mille milliardième des conneries habituellement entendues sur la Chine, il serait aussitôt taxé d'anti-américanisme primaire. D'où l'intérêt de cette collection d'analyses et points de vue, toutes produites par des Chinois et - forcément - toutes à contre-courant des idées reçues. Sur les syndicats chinois "officiels", par exemple, que nos beaux esprits imbus d'a priori complaisants se plaisent à déconsidérer - et qui, pourtant, se donnent comme rôle premier de "défendre les intérêts des travailleurs et les éduquer". Ou sur la soi-disant assignation à domicile des habitants, un enregistrement dont on oublie qu'il permet à la répartition du budget de l'Etat, de la sécurité sociale, des travaux d'infrastructure, des écoles, hôpitaux, logements, de l'eau et de l'énergie, "tous conçus sur la base de ce système". A lire. (E.R.)

Les Etats-Unis du mal empire/ Breitrach, Bedaj, Vivas ; Ed. Aden, 2005, 285 p., (20 €)

Sous-titre "Ces leçons de résistance qui nous viennent du Sud", l'ouvrage offre un bon aperçu des frémissements annonciateurs de lendemains "enchanteurs" auxquels on assiste en Amérique latine, et de la possible recomposition politique autour de "l'alternative bolivarienne" impulsée par Hugo Chavez. Mais les auteurs brassent plus large que cela, qu'ils explorent les leçons nous venant aujourd'hui de Chine ou... de l'Union européenne: "l'élargissement aux pays de l'Est sonne le glas de la capacité réelle de l'Europe à se poser en contrepoids politique à l'hégémonie états-unienne". Ce qui mérite d'être médité. Est, également, longuement passée au crible vitriolé de la critique: l'association Reporters sans frontières (sic), garçon de courses du décervelage soft dont nos démocraties parlementaires totalitaires se sont faites les champions. (E.R.)

La fin de l'Empire, La désagrégation du système américain/ Walden Bello ; Fayard, 2006

Dans cette analyse audacieuse de la crise de la suprématie américaine, Walden Bello réunit des événements d'actualité dans une perspective d'ensemble qui donne sens au

monde d'aujourd'hui et ouvre une réflexion pertinente sur son avenir. Il y expose la triple crise à laquelle les Etats-Unis sont actuellement confrontés. Une crise de surextension. En recherchant une suprématie militaire associée à des objectifs économiques et politiques illimités, l'Administration Bush finit par en mettre en lumière les limites. Une crise de surproduction, faisant de la spéculation financière mondiale la source centrale du profit et une des causes des catastrophes sociales, en particulier dans le Sud. Et une crise de légitimité: mise en question de la crédibilité des institutions économiques et financières internationales, exacerbée par l'Administration Bush. Crise de légitimité de la démocratie, aussi, à travers l'érosion des libertés individuelles par des mesures prises au nom de la lutte contre le terrorisme. En conclusion, Bello avance l'hypothèse que la crise de l'empire peut être l'occasion d'un changement libérateur, non seulement pour les pays marginalisés mais aussi pour le peuple américain. (D.H.)

Délégitimer le capitalisme. Reconstruire l'espérance/F.Houtart ; Ed. Colophon, 2005, 207 p.

Devant la montée en puissance des marchés, F. Houtart nous invite à remettre en cause de la légitimité du capitalisme. Il dresse un tableau sans concessions de la mondialisation avant de la confronter aux alternatives que sa déraison suscite. La mondialisation des rapports sociaux capitalistes, entamée dès la fin de la Deuxième Guerre mondiale, connaît de nos jours une mutation qualitative majeure. Un "phénomène d'interpénétration économique débordant les frontières" en constitue la lame de fond. Au Nord, les processus de production sont de plus en plus capitalistiques et alimentent les thèses de la "fin du travail". Au Sud, en revanche, une armée de réserve voit ses effectifs surabonder car "la productivité augmente plus que les salaires dans une proportion de 50%". D'où: possibilités insensées d'accumulation. Des sphères de la production, jusque-là vues comme des fonctions collectives, excitent la convoitise d'intérêts privés. L'eau et la santé sont en voie de marchandisation. Nulle raison pour autant de sombrer dans le pessimisme. Car des résistances émergent. Et c'est en défendeur de possibles que F. Houtart en décèle la portée. S'inscrivant sans ambiguïté ni sectarisme dans la mouvance postcapitaliste, il établit un inventaire de mesures qui sont autant de "jalons sur la voie d'un dépassement". Et là, on jubile! C'est que enracinée dans l'humanisme et la théologie de la libération, l'espérance de l'auteur est contagieuse... (X.D.)

Université des Alternatives 2006
Module I
Agrobusiness, Droits sociaux et Souveraineté alimentaire Nord-Sud

PROGRAMME

Jeudi 11 mai 2006
Les multinationales agroalimentaires dans la mondialisation

Denis Horman, Gresea et Jean-Pierre De Leener, agriculteur bio, porte-parole du bureau syndical du VAC (Vlaams Agraris Centrum), coordinateur de la commission « Produits fermiers » du MAP (Mouvement d'action paysanne)

Monsanto, Novartis, Cargill, Unilever, Philip Morris, Nestlé, Chiquita...une poignée de firmes dominent la totalité de la chaîne alimentaire, instaurant leur pouvoir sur toutes les dimensions de notre vie : alimentation, santé, environnement, travail, ressources naturelles, etc. L'agriculture productiviste, intensive et libre-échangiste provoque des dégâts, au Nord comme au Sud, sur le plan social, économique, écologique, sanitaire, balayant au passage une agriculture paysanne familiale, diversifiée, biologique, qui produit prioritairement pour les marchés locaux...

Jeudi 18 mai 2006
La PAC, l'OMC et l'Accord sur l'Agriculture : les gagnants et les perdants !

Thierry Kesteloot, chargé de recherche à Oxfam Solidarité et Morgan Ody, consultante pour Food and Water Watch (Paris)

«Alors que les agriculteurs sont capables de nourrir l'ensemble de la population mondiale, près de 900 millions de personnes souffrent encre aujourd'hui de la faim», souligne le manifeste du CNCN-PFSA pour la campagne commune sur « la souveraineté alimentaire ».

Qui sont les gagnants et les perdants du "libre-échange" (mis en pratique par l'OMC), de la baisse des prix agricoles, des aides directes ou indirectes distribuées par la PAC (Politique agricole commune) ? Faut-il supprimer toute aide à l'agriculture ? Qui profite de la baisse des prix agricoles ? Quel est le pouvoir des consommateurs ?

Mardi 23 mai 2006
L'Afrique subsaharienne dans la tourmente des importations agricoles/avicoles

Jean-Jacques Grodent, SOS-FAIM et Bob Kabamba, Faculté de Droit, Département de science politique à l'ULG (originaire de la RDC).

Cameroun, Sénégal, République démocratique du Congo..., les exportations agricoles mettent en péril les filières locales, la sécurité et la souveraineté alimentaires. Les exportations massives et incontrôlées de découpes de poulet congelé en Afrique subsaharienne, en provenance de l'Union européenne, constituent, pour plusieurs de ces pays, une catastrophe pour les filières avicoles locales, les économies nationales et la santé des populations.

Prise de conscience, réactions des consommateurs locaux, campagnes de mobilisation au Cameroun et ailleurs... ! Quelles possibilités pour un développement local ? Quelle solidarité ?

Jeudi 1^{er} juin 2006
La souveraineté alimentaire : un droit au Sud et au Nord !

Stéphane Desgain, CNCN, Plate-Forme « Souveraineté alimentaire », Gaspard Bonane, Fédération des jeunes agriculteurs et Gérard Choplin, CPE

La priorité donnée aux besoins essentiels et au respect des droits fondamentaux débouche naturellement sur le droit à la sécurité et à la souveraineté alimentaires. Elle va de pair avec une autre logique de développement au Sud et au Nord. Droit des populations, de leurs Etats à définir leur politique agricole et alimentaire ; droit des paysans à produire des aliments pour nourrir les populations locales, droit à la terre, à l'eau, aux semences... ; droit des consommateurs à pouvoir décider ce qu'ils veulent consommer.

Lieu : 11.11.11, (NCOS) 11 rue de la Linière, 1000 Bruxelles - Inscriptions au gresea
Tél. 02/219.70.76 - Fax 02/219.64.86 - Email gresea@skynet.be - site www.gresea.be
Frais d'inscription : 10 euros.